

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN de janvier 2022

Madame, Monsieur,

Tous les membres du Bureau de St-Simon Environnement se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2022 qui nous l'espérons, permettra à tous de reprendre une vie normale.

Le taux d'incidence COVID étant actuellement très élevé à Toulouse, la commission de quartier sera organisée en visio-conférence :

Mercredi 26 janvier 2022 à 18 heures en visioconférence

Participez en direct à la commission de quartier depuis sur le site internet [Je Participe](#) : onglet «En direct».

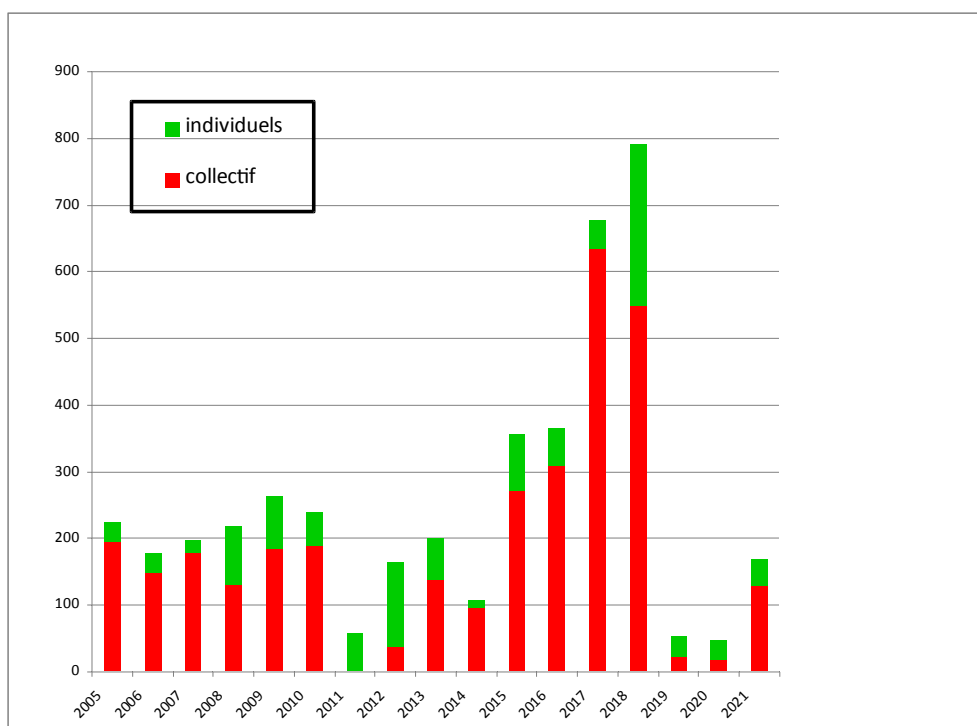
- réhabilitation de l'école Paul Bert
- nouveau gymnase à Guilhermy
- nouveau groupe scolaire à St-Simon
- travaux en cours et à venir – Pôle territorial Sud
- projet IDEFIX / végétalisation du quartier

La commission de quartier est un moment d'échanges direct avec la Maire de quartier ainsi qu'avec les services de la commune et de la Métropole.

Nous vous invitons à y participer nombreuses et nombreux.

Si vous souhaitez adhérer à St-Simon Environnement, vous trouverez les modalités en fin de bulletin.

Permis accordés à St-Simon



168 logements signés par la mairie en 2021, dont 129 en collectif et 39 maisons individuelles, contre 46 en 2020 et 53 en 2019.

Nous pouvons constater les effets de l'annulation du PLUi-H avec une forte reprise du démarchage par les promoteurs. Nous sommes inquiets de la trajectoire prise au niveau des immeubles collectifs, et en collaboration avec le Collectif de Défense du quartier, nous avons alerté la Maire de quartier et allons intervenir auprès du Maire.

Dépôts de permis :

- 31 appartements + 2 maisons au **18-18bis ch de Guilhermy** (non présenté en Commission urbanisme)
- 34 logements au **63-67 ch du Loup** (Avis négatif en Commission urbanisme)
- 7 maisons au **26 ch du Loup**
- 2 maisons au **12bis rue Bayes**
- 3 maisons au **98 chemin de Canto-L**
- 1 maison au **101 chemin de Canto-L**
- 1 maison au **196 ch de Tucaut**
- 1 maison au **13 rue du Prilloume**
- 1 maison au **15 rue du Prilloume**
- 1 maison **impasse Germaine Chaumel**
- 1 maison au **22 ch de Monlong**
- 1 maison au **50 ch Licard**

A noter : dépôt d'un permis pour 3 bâtiments de bureaux et 1 parking silo au **105 avenue Eisenhower** par la société V3J pour une superficie de 12897 m² de plancher.

Permis accordés :

1 maison individuelle au **37 ch de Monlong**,

42-44 ch du Loup :



Malgré l'avis défavorable de la Commission Urbanisme, ce permis qui porte sur 26 logements et 40 parkings sur un terrain de 5766 m² a été accordé par la mairie (point positif : il comprend 16 T4, 8 T3 et 2 T2).

Ce projet est situé dans une partie du chemin du Loup qui est soumise à une forte pression foncière, puisque ce ne sont pas moins de 6 propriétés représentant plus de 2 hectares qui sont en cours de mobilité, dans un rayon de quelques centaines de mètres.

Il vient s'ajouter aux permis des numéros 45, 36bis et 28 accordés en 2021, ce qui porte le nombre total de logements à 70.

A ce rythme, le chemin du Loup va se transformer très rapidement en un alignement d'immeubles collectifs destinés à la défiscalisation.

Nous estimons que l'offre en logements collectifs est largement suffisante dans cette partie de St-Simon avec les 750 logements collectifs voisins, et nous souhaitons qu'elle conserve son caractère pavillonnaire, comme cela a été annoncé lors des campagnes électorales.

Nous ne prôtons pas l'arrêt des constructions, mais nous défendons l'idée qu'il est tout à fait possible de construire autrement et de revenir à ce qui a fait l'histoire du quartier, c'est à dire une majorité de maisons individuelles qui restent le rêve d'habitat de 75% des français.

Faute de quoi, les familles quittent Toulouse pour trouver le cadre de vie qu'elles souhaitent, quitte à parcourir de nombreux kilomètres chaque jour.

Commission Urbanisme

10bis impasse Liffard : un projet nous a été présenté sur ce terrain de 1733 m² qui est occupé par une maison individuelle.

Ce projet prévoit 21 appartements dans un collectif monobloc.

Nous avons émis un **avis défavorable** (ainsi que le Collectif de Défense) car le projet prévoit la destruction de la maison et affiche une densité très largement supérieure aux règles du PLUi-H (48 % d'emprise au sol au lieu de 20% dans le PLUi-H qui a été malheureusement annulé en 2021).

Nous avons rappelé dans notre avis les propos du Maire dans un article La Dépêche du 28 mai dernier :

"Enfin, nous allons appliquer les anciens PLU et POS dans l'esprit du PLUiH. Cela ne peut se faire que par le dialogue. Les promoteurs savent qu'il y aura un PLUiH-2. Je pense que le pragmatisme leur commande de répondre au souhait de la collectivité. Un propriétaire peut venir nous voir avec un projet d'une densité supérieure à celle du PLUiH mais il faudra qu'il trouve un promoteur pour le faire.

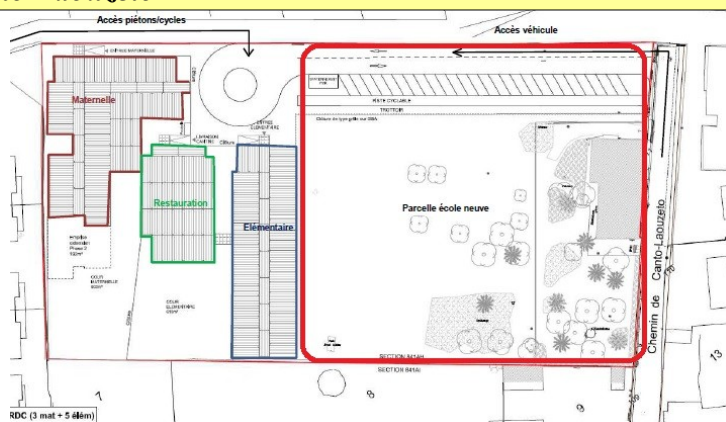
Ce promoteur pourra aller dans ce sens mais il se heurtera à la collectivité. Et je crois que ce n'est pas son intérêt."

Ecole Canto Laouzeto

Le permis de construire du groupe scolaire définitif a été déposé.

Il est prévu une école d'un maximum de 22 classes pour une surface de plancher de 4352 m². L'ouverture est prévue pour la rentrée 2024.

La Mairie de Toulouse souhaite faire de ce projet un exemple de performance environnementale, avec un objectif BEPOS + (Bâtiment à Énergie Positive) et bas carbone visant un niveau de performance E4C1. Ainsi, dans ce cadre, il est prévu la mise en place d'une production de chaleur utilisant une installation géothermique sur champ de sondes verticales associée à des pompes à chaleur Sol/Eau. La géothermie utilise la chaleur du sol comme source d'énergie.



Mobilités



Arrêt définitif du service INDIGO weel

Chers Weelers,

Après l'incendie qui a détruit mi-décembre notre base opérationnelle, nous sommes contraints de mettre un terme définitif à nos activités de gestion de vélos et de scooters électriques en libre-service dans l'agglomération toulousaine.

Durant plus de trois ans, nous avons œuvré avec passion pour vous offrir un service fiable et performant de mobilité décarbonée et partagé en libre-service. Nous tenions à vous remercier pour votre confiance.

Nous ouvrirons d'ici quelques semaines une campagne de remboursement automatisé des comptes provisionnés.

La société INDIGO qui avait installé des vélos et scooters à St-Simon vient d'annoncer l'arrêt de son activité à Toulouse.

Le contrat Velo-Toulouse actuel avec JC Decaux se termine fin 2022.

Nous avons demandé que le nouveau contrat intègre plusieurs stations à St-Simon afin de pouvoir rejoindre en particulier le métro Basso-Cambo avec ce moyen de transport.

Nous n'avons pas eu de réponse formelle, mais étant donné qu'il a été annoncé l'extension du réseau, y compris à des communes limitrophes, nous espérons bien que St-Simon sera doté de 3 stations.

<https://www.ladepeche.fr/2021/09/15/toulouse-le-service-velotoulouse-va-etre-etendu-a-la-banlieue-9792410.php>

Travaux

Des travaux de voirie près du collège Guilhermy auront lieu début 2022.

Chemin de Canto-L : l'enfouissement des réseaux est programmé pour 2022. Il sera suivi par la réfection définitive de la partie du chemin située entre le ch Neuf et l'école.

Ch du Loup : la procédure de Déclaration d'Utilité Publique nécessaire pour aménager la partie nord du chemin du Loup va être lancée début 2022.

Plusieurs travaux de voirie et de réseaux ont été annoncés par Mme Ochoa par un courrier distribué dans les boîtes aux lettres des riverains :

Vous avez reçu au mois d'octobre un premier courrier vous informant d'une première étape de travaux concessionnaires qui ont eu lieu pendant les mois de novembre – décembre 2021. **Nous vous informons maintenant que les travaux d'aménagement de surface vont prendre le relais pour se dérouler de janvier à septembre 2022 et permettre de livrer les aménagements suivants :**

- **un nouveau tronçon de la rue Robert Maffre**, situé entre le chemin de Basso Cambo et le chemin de Canto-Laouzetto comprenant la modification du mini giratoire du chemin de Basso Cambo en nouveau carrefour à feux,

- **l'aménagement du carrefour Eisenhower / Basso Cambo** et son ouverture au nord sur la rue Paulin Talabot afin d'améliorer la desserte du quartier St Simon, depuis et vers l'avenue Eisenhower et au delà,

- **l'aménagement des abords de l'avenue du Général Eisenhower au droit du futur quartier**, comprenant notamment la création d'un tronçon de couloir de bus destiné à la ligne de bus 87 en direction du pôle d'échange de Basso Cambo, l'élargissement de la voie verte existante à 4m pour un meilleur confort des piétons et des cyclistes, la déviation du fossé d'eaux brutes le long de l'avenue ainsi que la plantation de nouveaux espaces verts publics.

Dans le même temps, Vinci Immobilier engage également des travaux de création de voies nouvelles pour relier directement le quartier sur l'avenue du Général Eisenhower et accompagner les constructions à venir sur ce secteur.

Les dates prévisionnelles de démarrage et de livraison du chantier communiquées ci-dessus, peuvent cependant être modifiées en raison du contexte sanitaire actuel ou d'événements climatiques ou d'éventuelles contraintes techniques.

Afin de réaliser ces travaux, l'avenue du Général Eisenhower, le chemin de Basso Cambo et la rue Paulin Talabot seront momentanément impactés. Sur ces axes, la circulation pourra, pour les besoins du chantier, soit être mise en alternat, soit barrée avec mise en place de déviations. Des travaux de nuits sont également prévus pour minimiser les gênes occasionnées. Mais comme pour tout chantier, des gênes momentanées peuvent se produire (bruit, poussière...). Sachez que tout est mis en œuvre avec les entreprises pour les minimiser.

Les responsables de ces chantiers : **Jérôme LIBOUREL** (05.61.22.22.57) et **Nafu-Eric SANGARE** (05.62.27.65.13), de la Direction Infrastructures Travaux et Énergies de Toulouse Métropole sont à votre disposition pour vous donner des informations et recueillir vos observations et suggestions sur le déroulement des travaux.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs

Une salle de gym place des Tibaous ?

A l'occasion de notre veille sur les permis de construire, nous avons remarqué une demande de travaux place des Tibaous déposée par la société Basic Fit, afin de créer une issue de secours et des aérations.

Nous supputons donc l'arrivée d'une salle de gym dans un des locaux vacants de la place des Tibaous.

A suivre...



PROCHAINE RÉUNION

Du fait des restrictions sanitaires, la prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le **lundi 7 février en visio-conférence**.

BULLETIN D'ADHESION 2022

Vous pourrez adhérer votre adhésion à St-Simon Environnement pour 2022 en réglant par carte bancaire sur notre site : <https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou alors utiliser le papillon ci-après en joignant un chèque de 10€ par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels : _____

Adresse postale : _____

Si vous n'avez pas d'accès internet l'Association vous propose de vous livrer les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante.

☐ Je n'ai pas d'accès internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile-----

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN de février 2022

Madame, Monsieur,

Le 10 février, le Conseil de Toulouse Métropole a donné le coup d'envoi de la rédaction du PLUi-H (V2) suite à l'annulation en justice du 1er PLUi-H en mai 2021.

La requête en appel de la Métropole contre cette annulation n'a pas encore été jugée, mais les chances de voir la décision de 1ère instance invalidée sont minces. Le jugement définitif devrait être connu fin février.

Les règles d'urbanisme seront donc, sauf surprise du jugement, celles contenues dans le PLU de 2013, modifié en 2016, ce qui efface les avancées que nous avons obtenues dans le PLUi-H en terme de limitation de la densité dans une grande partie du quartier.

Les professionnels de l'immobilier n'ont pas tardé à se rappeler du côté attractif de St-Simon et nous avons été consultés pour 6 projets de collectifs depuis le 1er janvier.

Etant donné le nombre important de propriétés du quartier susceptibles d'être vendues et remplacées par des immeubles collectifs, nous avons décidé, en collaboration avec le Collectif de Défense de St-Simon, de demander une audience à JL Moudenc.

En effet, l'élaboration du PLUi-H qui pourrait fixer des règles protégeant le caractère pavillonnaire du quartier, prendra au moins 3 ans.

Durant ce délai, les promoteurs ne resteront pas inactifs et nul doute que leurs arguments financiers sauront en convaincre plus d'un.

Nous sommes tous attachés à St-Simon, à son côté "village" à taille humaine et à ses espaces verts qui seraient mis à mal si on laissait faire la seule loi du marché. Le quartier a beaucoup contribué cette dernière décennie à la construction de logements.

Nous ne doutons pas que M. le Maire saura entendre l'inquiétude des habitants qui sont nombreux à nous solliciter.

Vous trouverez en fin de bulletin un rapide compte-rendu de la commission de quartier du 26 janvier, qui a présenté les projets en cours sur St-Simon en terme d'équipements publics et de voirie. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces bonnes nouvelles.

Urbanisme

Dépôts de permis :

- 2 maisons au **22 ch de Monlong**
- 2 maisons au **44 route de St-Simon**
- 1 maison au **15 rue du Prilloume**
- 1 maison au **50 ch Licard**

Permis accordés :

1 maison individuelle au **22b ch Licard**

Commission Urbanisme

83 ch de Canto Laouzeto : un projet nous a été présenté sur ce parc arboré de 3195 m², occupé par une magnifique demeure patrimoniale du quartier construite aux alentours de 1870.

Ce projet prévoit sa destruction et l'édification à la place de 32 appartements.

Nous avons émis un **avis défavorable** (ainsi que le Collectif de Défense) car le projet prévoit la destruction de la maison, du parc et affiche une densité très largement supérieure aux règles du PLUi-H (41 % d'emprise au sol au lieu de 20% dans le PLUi-H qui a été malheureusement annulé en 2021).

Nous avons été choqués qu'un promoteur ose proposer un tel projet qui détruirait une propriété qui est pourtant répertoriée sur le site de mairie Urban-Hist, mais qui n'a pas encore été protégée dans le plan d'urbanisme.

Si vous ne connaissez pas ce site et vous intéressez au patrimoine bâti de Toulouse, n'hésitez pas à le visiter :

<https://www.urban-hist.toulouse.fr/uhplus/>

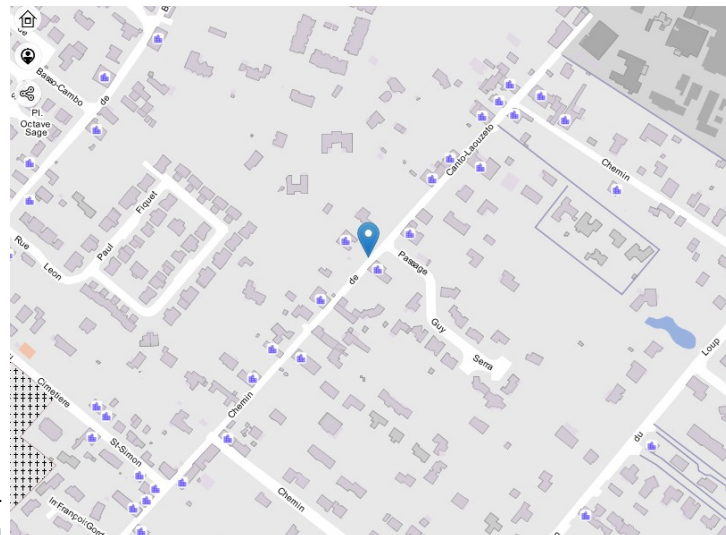
Vous y trouverez un relevé de nombreuses constructions dignes d'intérêt avec une fiche descriptive qui a été réalisée par des experts en patrimoine.

On y trouve aussi bien des maisons des années 30 que des bâtiments anciens.

Cela ne veut absolument pas dire que ces bâtiments bénéficient d'une protection au niveau du PLU, car à St-Simon, les bâtiments protégés se comptent sur les doigts d'une main.

Nous avons demandé que le PLUi-H intègre la protection de bâtiments dans le quartier, mais cela n'était pas possible dans le délai imparti. Certaines maisons avaient été identifiées route de St-Simon, mais avec l'annulation du PLUiH il n'y a plus de protection.

Lors de l'élaboration du prochain PLUi-H, nous espérons pouvoir obtenir l'inscription des bâtiments les plus significatifs du quartier, pour éviter qu'ils cèdent la place un jour à des immeubles collectifs sans intérêt patrimonial.



83bis ch de Canto Laouzeto : un projet nous a été présenté sur ce parc arboré de 4710 m², occupé par une très belle maison. Ce projet prévoit sa destruction et l'édification à la place de 40 appartements.

Nous avons émis un **avis défavorable** (ainsi que le Collectif de Défense) car le projet prévoit la destruction de la maison et d'une partie du parc, même s'il affiche une densité inférieure au précédent.

Nous avons fait remarquer que le chemin de Canto-Laouzeto n'est pas adapté à la construction de collectifs et qu'en cas de validation de ces projets nous sommes persuadés que les propriétés voisines ne tarderaient pas à être remplacées elles-aussi. Il est à noter qu'aucun collectif n'existe à l'heure actuelle dans cette rue.

Sur ces deux projets, nous espérons que la Mairie suivra nos avis car il faut vraiment calmer les velléités de certains promoteurs dès à présent.

9 impasse du Coin Fermé : un projet nous a été présenté sur une parcelle de 3024 m², occupée par un bâtiment qui serait remplacé par 34 logements, dont certains seraient des maisons.

Nous avons attiré l'attention de la Mairie sur la problématique de l'absence de trottoir dans cette rue et de la dangerosité du débouché sur le chemin de Tucaut.

Nous avons émis un **avis qui pourrait être favorable** (ainsi que le Collectif de Défense) à condition de réduire le nombre de logements pour se rapprocher des 20% d'emprise au sol du PLUi-H, tout en conservant le même nombre de places de parking car le stationnement dans cette rue étroite est impossible.

Chemin de Canto Laouzeto

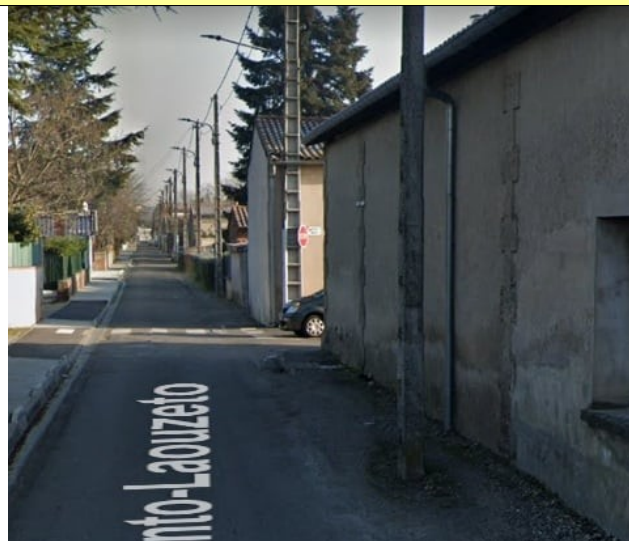
Les travaux de suppression des poteaux électriques et téléphoniques du chemin de Canto Laouzeto vont démarrer au mois de mars.

Le célèbre poteau en béton entre la rue du Cimetière et le chemin Neuf va donc disparaître.

En ce qui concerne l'expérimentation du sens unique Renard-Canto, la Mairie a décidé de la prolonger jusqu'à fin mars avant de prendre une décision pour une éventuelle pérennisation.

Un questionnaire est en cours de distribution dans ces deux rues ainsi que dans certaines rues voisines afin de recueillir l'avis des habitants les plus concernés.

Pensez à le renvoyer pour que votre avis soit pris en compte.



Carrefour Renard-Canto

La maison à l'angle de ces deux chemins qui avait été acquise par la Mairie en 2021 a été détruite, afin de sécuriser ce carrefour qui n'offrait aucune visibilité.

L'aménagement n'est pas encore définitivement arrêté, mais nous nous dirigeons probablement vers une placette.



Collecte des déchets dans les conteneurs enterrés

Lors du Conseil Métropolitain du 10 février, une délibération a été prise afin d'améliorer les conditions d'utilisation des conteneurs enterrés.

Dans de nombreux endroits la Métropole a constaté des problèmes de déchets sauvages et des conditions d'utilisation inadéquates. Le service de ramassage de ces cuves n'est pas actuellement assuré par les agents de la Métropole, mais par une entreprise en Délégation de Service Public.

Les syndics des immeubles utilisant ces conteneurs devraient dans le futur être concernés par le maintien de la propreté de ces points de collecte.

Nous vous donnerons davantage de détails lors de la publication de la délibération.



Piste cyclable la Ramée-Colège Guilhermy



Les travaux de la piste cyclable ont débuté.

Pour l'heure, l'éclairage n'est pas prévu, mais les gaines le permettant sont prévues.

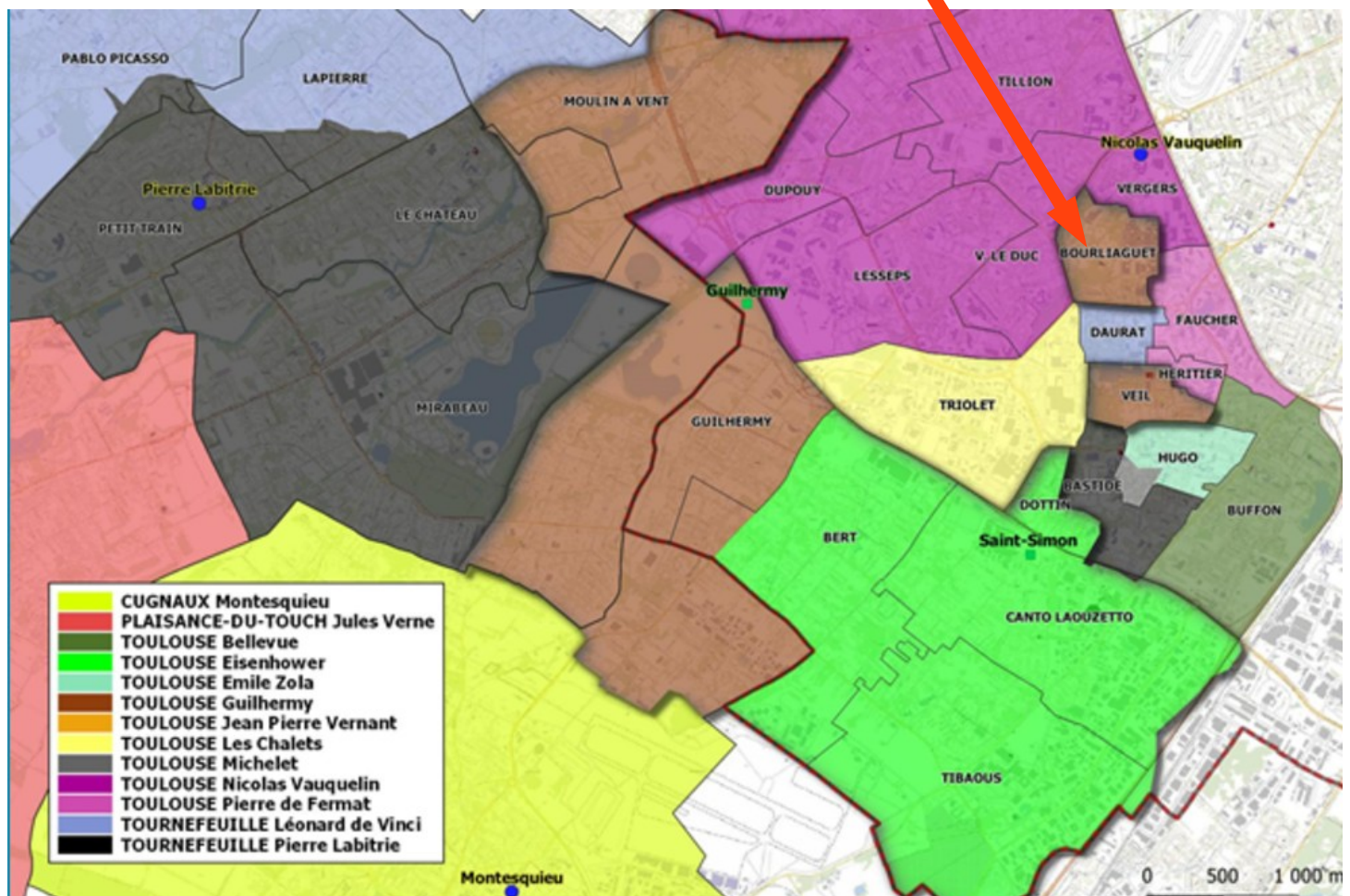
Nous avons demandé qu'un éclairage soit programmé pour être opérationnel l'hiver prochain afin de sécuriser la circulation des élèves en particulier.

Le collège Guihermy



La carte scolaire définitive a été présentée lors d'une réunion destinée aux parents du groupe scolaire Bourliaguet. Jusqu'à présent, l'affectation des élèves issus de ce groupe scolaire n'était pas précisée sur les cartes présentées lors des réunions à St-Simon.

Au final, ce groupe scolaire doit rejoindre le collège Guihermy, comme le montre cette carte :



Ont été également présentés lors de cette réunion, les effectifs projetés :

			rentrée 2021		Projections			
Collèges	capacité de fonctionnement	capacité maximale	Segpa	CLG	2022	2023	2024	2025
Saint Simon	600	720			400	542	603	632
Guilhermy	600	720			424	566	596	610
TOULOUSE Nicolas Vauquelin	825	924		844	639	588	595	612
CUGNAUX Montesquieu	1080	1200		1047	1033	984	987	1015
TOURNEFEUILLE Léonard de Vinci	743	830		758	773	771	803	799
TOURNEFEUILLE Pierre Labitrie	895	1000		872	872	860	912	931

NOUVEAU : le CD31 a annoncé le 25 janvier 2022 qu'il allait construire un nouveau collège à Cugnaux d'une capacité de 600 places. Le site retenu nommé "Montole" est situé entre le centre de Cugnaux et Tournefeuille. Cela aura probablement des répercussions sur la carte scolaire.

4 collèges dans un rayon de 7 km (Eisenhower, Guilhermy, Montesquieu, Montole), voilà qui pourrait amener la Région à réexaminer sa réponse négative à notre suggestion de construire un lycée à l'emplacement de l'entreprise Cougnaud qui a quitté St-Simon. Nous allons envoyer un nouveau courrier à la Présidente de Région pour l'informer de ce nouvel élément.

Projet Idefix



Suite à l'intervention de Nina Ochoa auprès du service concerné, le projet de plantation d'arbres sur le domaine public à St-Simon a été largement revu à la hausse, puisque ce sont 114 arbres qui seront finalement plantés. Merci à notre Maire de quartier.

Leur arrosage les premières années est prévu, mais n'hésitez pas à signaler sur le Facebook du Collectif de Défense si vous constatez des problèmes cet été ou à vider un arrosoir au pied si c'est à proximité de votre domicile.

Commission de quartier du 26 janvier 2022



PLAN DE MASSE

- Ecole implantée en R+2,
- Préservation des arbres existants et renforcement de la végétalisation,
- Orientation du bâtiment vers les cours de récréation,
- Organisation des salles de classes en unités pédagogiques,
- Accès à l'école depuis un large parvis.

Le plan de l'école Canto définitive a été présenté lors de la Commission de quartier. L'entrée se fera au nord de la parcelle.

Le bâtiment est prévu pour être économe en énergie et il met en oeuvre des procédés techniques éco-responsables.



UNE ECOLE VERTUEUSE

- Conception architecturale bioclimatique du bâtiment,
- Structure bois, murs en terre crue
- Chauffage / rafraîchissement par géothermie,
- Bâtiment compact limitant les déperditions,
- Présence de photovoltaïque en toiture,

- Espaces extérieurs végétalisés
- Matériaux biosourcés
- Objectif E4C1

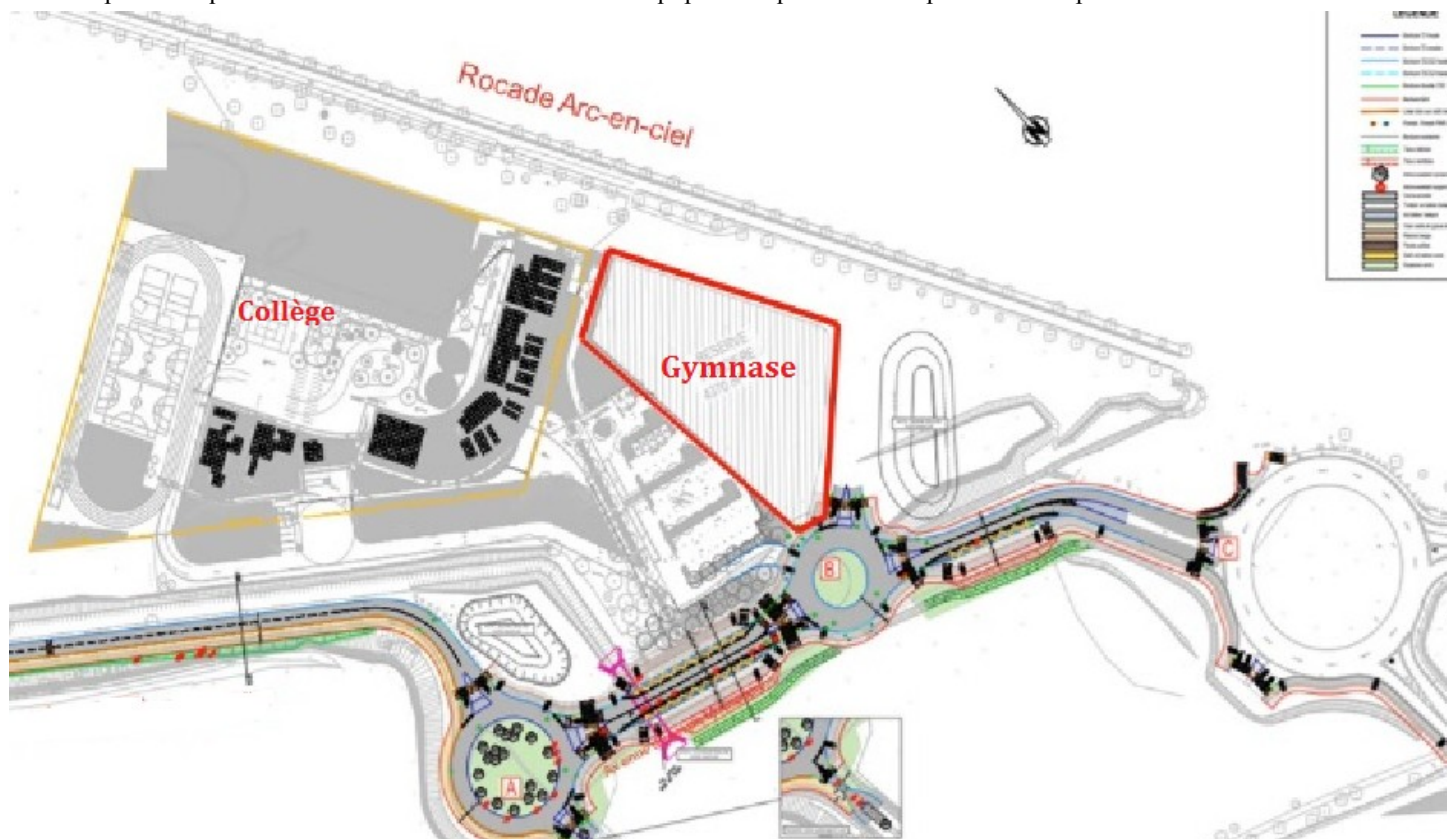


PROGRAMME DE L'OPERATION

- Construction d'un groupe scolaire qui sera situé entre l'école provisoire et le chemin de Canto-Laouzeto,
- Organisation et disposition des locaux conformément au référentiel école,
- Création d'îlots de fraîcheur,
- Création d'une salle de jeux mutualisée avec les associations de quartier

- 9 classes de maternelle et 13 classes d'élémentaire
- Ouverture : janvier 2024
- Coût de l'opération : 14,4M€

Le gymnase de Guilhermy a été confirmé et son emplacement précisé, juste en face du collège. La livraison est prévue mi-2025. Nous ne pouvons que nous féliciter de la réalisation de cet équipement qui trouvera rapidement son public.



Ancienne école Paul Bert rue Réguelongue.

Pour ses 125 ans d'existence fêtés en 2024, l'école P. Bert offrira des locaux rénovés aux associations déjà présentes et aux nouvelles qui ne manqueront pas d'investir ce lieu symbolique du quartier.

Merci à celles et ceux qui ont évité sa destruction et permis qu'elle reparte pour 125 ans de plus.



De nombreux autres sujets ont été abordés lors de cette commission qui se déroulait en visio-conférence.

Ce format à distance limitant les interactions avec la Maire de quartier et les services, nous avons demandé qu'une Commission soit organisée en présentiel en début d'été, en espérant que la situation sanitaire le permette.

Au niveau des études de voirie en cours, voici le transparent qui a été présenté :

Etudes en cours

Cycles

REV 5 Route de Saint-Simon
REV 7 route de Seysses – amélioration CVCB
Liaison Liffart Eisenhower par Thalès
Liaison verte Deldi Renard
Liaison Chemin de Lestang (Seysses – Eisenhower)
Rue du Prilloume

Aménagements de voirie

Chemin de Tucaut

- Sécurisation du carrefour (2 options)
 - Plateau
 - Carrefour à feux

Théâtre de Verdure

- Continuité piétonne

Rue Lopez

- Continuité piétonne
- Stationnement
- Mobilier anti-stationnement

Aménagements de voirie

Parvis du Groupe Scolaire Paul Bert

- Réaménagement du parking
- Sécurisation des déplacements de mode doux
- Optimisation de l'offre de stationnement

Chemin du Loup

- Projet global
- Etude en lien avec un plan de circulation global

Chemin de Canto Laouzetto

- Aménagement global (section Cimetière – groupe scolaire) après enfoncement
- Prise en compte des conclusions de l'expérimentation du sens unique
- Aménagement angle Canto/Renard après démolition maison

Lancer enquête sens unique Réguelongue en 2022

PROCHAINE RÉUNION

Du fait des restrictions sanitaires, la prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le **lundi 7 mars en visio-conférence**.

BULLETIN D'ADHESION 2022

Vous pourrez adhérer votre adhésion à St-Simon Environnement pour 2022 en réglant par carte bancaire sur notre site : <https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou alors utiliser le papillon ci-après en joignant un chèque de 10€ par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels : _____

Adresse postale : _____

Si vous n'avez pas d'accès internet l'Association vous propose de vous livrer les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante.

☐ Je n'ai pas d'accès internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN de mars 2022

Madame, Monsieur,

*Le 10 février, le Conseil de Toulouse Métropole a donné le coup d'envoi de l'élaboration du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat) suite à l'annulation par le tribunal administratif du 1er PLUi-H en mai 2021.
Une première concertation en ligne est organisée par Toulouse Métropole.*

N'hésitez pas à vous exprimer en y déposant votre contribution avant le 30 mars : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-elaboration-pluih/deposer-son-observation>.

Il est possible de consulter les contributions déjà déposées ici : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-elaboration-pluih/voir-les-avis>

Vous pouvez y indiquer vos demandes à intégrer dans le PLUi-H concernant l'urbanisation future du quartier. Il est important qu'un maximum de contributions soient déposées pour peser sur les décisions des élus.

En parallèle, nous avons participé, avec plusieurs habitants, à deux ateliers dans le cadre de l'opération "Mon quartier demain" qui "permettra à la Mairie de Toulouse de décliner les axes de développement urbain dans le respect des identités urbaines et architecturales de chaque quartier".

Nous espérons que sera acceptée notre demande de règles dans le PLUi-H favorisant une densification douce dans le quartier de St-Simon qui a accueilli beaucoup de logements ces dernières années.

Assemblée Générale

L'assemblée générale de St-Simon Environnement aura lieu le **lundi 11 avril à 18h** dans la salle associative, place de l'Eglise.

Ordre du jour :

- Rapports d'activité et financier 2021.
- Perspectives 2022.
- Election des membres du Bureau de l'association.

Si vous souhaitez vous présenter à l'élection du Bureau et rejoindre les bénévoles qui animent St-Simon Environnement, merci d'envoyer un mail de candidature à : contact@saint-simon-environnement.org

Nous espérons pouvoir terminer cette AG par un moment de convivialité si les conditions sanitaires le permettent.

Solidarité avec les réfugiés d'Ukraine

Un élan de solidarité avec les réfugiés Ukrainiens a été initié par des habitants du quartier, qui a démarré par la collecte de matériel médical puis de denrées de toute sorte, jusqu'à l'accueil de familles qui commencent à arriver à Toulouse.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur la page Facebook du Collectif :
<https://www.facebook.com/groups/342718956448276>

La Mairie organise l'accueil de réfugiés auprès des personnes qui souhaitent en héberger en s'inscrivant ici :
<https://www.toulouse.fr/web/la-mairie/-/toulouse-solidaire-ukraine-kiev-ville-jumelle?redirect=%2F>

Une autre possibilité d'action consiste à faire un don auprès d'associations caritatives majeures, telles que la Fondation de France, la Croix Rouge, etc...

Urbanisme

Dépôts de permis :

- **Aucun**

Permis accordés :

- 1 maison individuelle au **50 ch Licard**
- 1 maison individuelle **impasse Germaine Chaumel**
- 2 maisons individuelles au **99 ch de Canto Laouzeto**

Commission urbanisme :

24 route de St-Simon : un promoteur nous a présenté un projet de 25 logements sur une parcelle de 2900 m². Ils viendraient remplacer une maison familiale. En terme d'emprise au sol, le projet se rapproche des règles du PLUi-H annulé en 2021, avec 26% d'emprise au sol.

Nous regrettons qu'une fois de plus la proposition consiste en la démolition d'une maison de qualité au lieu de rechercher une densification douce par la création de parcelles à bâtir.

Il existe d'ailleurs une tendance en urbanisme nommée Bimby (Build in My BackYard) qui facilite ce type de densification en s'intégrant à l'existant et offre une meilleure acceptabilité par le voisinage ([Tout savoir sur le Bimby](#)).

Nous avons alerté la Mairie sur la dangerosité de la sortie route de St-Simon de 40 véhicules supplémentaires, demandé une diminution du nombre d'appartements T2 au profit de T4 et l'ajout d'au moins 9 parkings.

Nous avons émis un avis neutre sur le projet qui devra être amendé.

35/37 rue Bayes : un promoteur nous a présenté un projet de 31 logements sur une propriété de 6200 m² composée de trois parcelles contigües non bâties.

Le projet se rapproche des règles du PLUi-H annulé et comprend 11 maisons en duplex et 20 appartements.

Mais une fois encore, ce terrain aurait pu être découpé en une douzaine de parcelles, ce qui aurait permis de conserver davantage d'arbres et d'éviter le stationnement de véhicules dans la rue Bayes qui est déjà bien encombrée.

Un autre élément a été soulevé au niveau de l'accessibilité de la rue Bayes et de sa sortie sur le chemin de Tucaut où nous réclamons un feu tricolore depuis des années ou de sa sortie dangereuse rue Réguelongue.

Nous avons émis un avis neutre sur le projet en lui-même, mais il ne devra pas être réalisé tant que les aménagements de sécurisation de la rue Bayes ne seront pas réalisés par la Métropole.

Demande de rencontre avec le Maire :

Devant la recrudescence des projets d'immeubles collectifs depuis l'annulation du PLUi-H, nous avons demandé, ainsi que les membres du Collectif de Défense du quartier, à être reçus par JL Moudenc.

Nous n'avons pas encore obtenu de réponse.

Vols dans les véhicules

On nous a signalé une recrudescence de vols dans les véhicules garés dans la rue ou dans les sous-sols des résidences, et ce dans tout le quartier. Ne laissez rien qui puisse attirer les voleurs.

Nous avons appris par Allo Toulouse que l'expérimentation de permanence de la police municipale avec laquelle il était possible de prendre rendez-vous a été arrêtée le 4 janvier.

Allo-Toulouse nous a indiqué qu'un "nouveau dispositif pérenne" serait mis en oeuvre prochainement.

Il nous a également été répondu que les habitants pouvaient demander des rondes supplémentaires de police municipale en écrivant à cette adresse : police.municipale@mairie-toulouse.fr

Nous avons rappelé à Mme Ochoa la promesse d'implantation d'une caméra de surveillance sur la place de l'école Paul Bert, lieu où plusieurs véhicules ont été dégradés.

Nous lui avons demandé d'organiser une réunion très rapidement avec l'élue chargée de la sécurité E. Esnault.

Pas de Lycée à Guihermy !

Suite à l'annonce de la construction prochaine d'un nouveau collège à Cugnaux qui s'ajoutera à ceux de St-Simon qui ouvrent en septembre, nous avons relancé le Conseil Régional afin que cet élément nouveau soit pris en compte dans l'étude des besoins en lycées.

Nous avons signalé au CR la libération des terrains de l'entreprise Cougnaud à Guilhermy qui auraient pu accueillir un équipement de type lycée.

La réponse qui nous a été faite par le Cabinet de la Présidente ne va pas dans ce sens :

Comme évoqué avec vous lors de notre échange, et après un nouvel examen de la part des services de la Région, le besoin d'un nouveau lycée ne se fait pas ressentir à ce jour dans ce secteur.

Néanmoins, et comme nous nous y étions engagés, nous avons porté vos éléments à la connaissance du CROUS de Toulouse afin que leurs services puissent étudier l'opportunité d'acquérir cette réserve foncière pour y construire éventuellement des logements étudiants.

Nous avons alerté Mme Ochoa sur les conséquences que pourrait avoir sur le quartier la vente de ce terrain de 2 hectares (4 hectares si on ajoute le terrain de la société Saboulard) à la promotion immobilière et nous serons très vigilants quant à son devenir dans le PLUi-H.

Projet Idefix

Communication de Serge, membre fondateur du Collectif de Défense de St-Simon et l'un des principaux porteurs du projet IDEFIX :



Les chiffres clés sont les suivants :

En plantation PLEINE TERRE (hors débitumisation).

- 126 emplacements d'arbres validés par les services techniques et la direction des espaces verts
- 112 arbres seront plantés à fin mars 2022 (les espaces verts ont proposé plus de plantations que estimées par nos repérages)
- 32 arbres resteront à planter (2022-2023).

- Madame Ochoa ayant mis en avant notre implication citoyenne pour mettre en place ce projet, nous avons bénéficié du financement et de la priorisation des plantations.
- Nous serons le quartier de Toulouse recevant le plus de plantations sur Toulouse sur 2021/2022. Un grand merci à Madame la Maire.
- Soulignons la forte implication de Kafia (nouvelle référente du quartier) et Maxime (Direction des espaces verts) pour l'atteinte du résultat obtenu dans un super climat de coopération.
- Rappelons également que ce résultat n'aurait jamais été atteint sans les 28 volontaires, habitants Saint-Simon, qui ont mené les reconnaissances et les géolocalisations de plantations.
- Après réalisation des plantations, nous ferons appel à des parrains /marraines pour surveiller nos nouvelles pousses et remonter toute anomalie affectant le jeune arbre.

Quelle Suite ?

Il reste à travailler désormais sur les emplacements proposés en débitumisation. C'est plus difficile et plus cher car dans ce cas il faut aménager un espace de vie pour l'arbre au milieu du béton ou du goudron.

C'est un volet important du projet IDEFIX car on va limiter de fait les accumulations de chaleur en ville et contribuer à l'abaissement de la température (effet de l'arbre en ville).

BOURSE AUX PLANTES ST SIMON - Dimanche 20 mars 2022 - de 9h à 13h Stade Marcel SARCOS



1ère bourse aux plantes de St-Simon :

Des membres du Collectif vous proposent une matinée dédiée à l'échange ou au don de :

- jeunes pousses de plantes (légumes, fleurs) qui envahissent nos terrains,
- graines pour vos semis, ou vos boissons (Kéfir par ex.)
- plantes d'intérieur qui vous embarrassent.

Une dizaine de petites tables seront mises à disposition, mais le mieux est d'amener son matériel (table, chaise)

Programme :

A partir de 8h30 : accès temporaire des voitures et installation des stands.

De 9h00 à 13h : échange, troc*

*Le principe est d'échanger gratuitement nos plantes. Mais un tarif modique pourra être proposé par les vendeurs (quelques centimes d'euros à quelques euros max) lorsqu'il n'y aura pas de troc possible.

Inscription pour les exposants :

L'entrée sera libre.

Nous souhaitons faire de cet événement une rencontre simple et conviviale entre amoureux des jardins. Même si vous n'avez pas de plantes à proposer, n'hésitez pas à venir échanger vos conseils de jardinage (taille, plantations, greffes, semis....)

Alors, à vos Plantes, Troquez ! Plantez !

NB : La buvette sera ouverte - Merci au Comité des Fêtes !

Un apiculteur local devrait venir présenter une ruche et expliquer son métier. N'hésitez pas à venir à sa rencontre !

CARNABAL le samedi 19 mars

Association Les P'tits Baous



Samedi **19 mars** aura lieu le Carnabal sur la place Tibaous de 14h à 18h.

Il y aura une batucada, DJ Kuider, des stands de maquillage, sculpture sur ballons et des confettis...

Venez nombreux et n'oubliez pas vos déguisements !

Ateliers circulation

La Mairie va relancer les rencontres des ateliers Déplacements-Circulation qui permettent aux habitants de réfléchir aux améliorations qu'il serait possible d'apporter au quartier.

Nous devons rencontrer les services techniques et Mme Ochoa sur ce sujet le 6 avril et les ateliers devraient reprendre ensuite.

La fête des Talents

Le 29 Mai à 17h la "Fête des Talents" aura lieu au stade Marcel Sarcos.

Cette manifestation mettra à l'honneur des habitants du quartier qui ont acquis une grande notoriété dans les domaines du sport et de la musique. Nous vous communiquerons le détail des festivités dans un prochain numéro, mais vous pouvez dès à présent retenir cette date.

PROCHAINE RÉUNION

Du fait des restrictions sanitaires, la prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le **lundi 2 mai à 18h** dans la salle place de l'église.

BULLETIN D'ADHESION 2022

Vous pourrez adhérer votre adhésion à St-Simon Environnement pour 2022 en réglant par carte bancaire sur notre site :
<https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou alors utiliser le papillon ci-après en joignant un chèque de 10€ par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels : _____

Adresse postale : _____

Si vous n'avez pas d'accès internet l'Association vous propose de vous livrer les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante.

☐

Je n'ai pas d'accès internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile-----

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN d'avril-mai 2022

Madame, Monsieur,

Après avoir exercé durant 8 ans la fonction de président de St-Simon Environnement, j'ai souhaité ne pas prolonger cette activité passionnante mais extrêmement prenante.

Je tiens à remercier tous les bénévoles de l'association avec qui, je crois, nous avons accompli un travail profitable pour le quartier. Je remercie également tous les habitants du quartier qui nous ont manifesté leur soutien, ainsi que les élus de quartier et les agents de la Métropole et de la ville de Toulouse.

*Le Bureau de St-Simon Environnement s'est réuni suite à l'AG du 11 avril et a élu comme nouveau Président **Michel Herbach** qui n'est pas novice en la matière puisqu'il a déjà occupé cette fonction par le passé. Il sera aidé dans sa tâche par les Vice-Présidentes Ingrid Berkman et Sandrine Gos, et bien sûr par tous les autres membres du bureau pour que notre association continue à défendre la qualité de vie à St-Simon.*

Pour ma part je resterai membre du Bureau de l'association et m'occuperai plus particulièrement du volet urbanisme et du sujet très important pour le quartier qu'est l'élaboration du futur Plan d'Urbanisme (PLUi-H).

T. Barbero

Assemblée Générale

L'assemblée générale de St-Simon Environnement s'est déroulée le 11 avril.

Le rapport d'activité 2021 a été présenté par le Président :

- Participation active aux ateliers circulation et voirie
- Annulation du PLUi-H
- Participation aux Commissions Urbanisme
- Réunion du 11 mars avec Tisseo
- Mobilisation Antenne Bouygues au boulo-drome (pétition en ligne avec 1500 signatures et rencontres avec les élus)
- Annonces de réalisation d'équipements tant attendus :
 - Paul Bert pour 2024
 - Groupe scolaire Canto définitif
 - Gymnase à Guilhermy
 - Salle associative à Guilhermy

Retour sur la Commission Urbanisme :

Depuis 2019, nous avons participé à 24 commissions

- Nous avons donné 15 avis Négatifs et 9 avis Neutres ou Positifs
- La mairie a accordé 3 permis malgré notre avis négatif (tous ch du Loup)
- Les autres projets ont été soit abandonnés (ex : 61 rte de Seysses, 49 ch de Basso-Cambo, soit pas encore instruits comme le 63 Loup)
- Depuis le 1/01/2022 6 projets ont été présentés pour un total de 218 logements.

Le rapport de trésorerie a été présenté par le Trésorier à qui l'Assemblée Générale a donné quitus pour sa gestion 2021.

Les membres du bureau élus lors de l'Assemblée Générale sont : **G. Arnaud (Trésorier)**, **T. Barbero**, **I. Berkman (Vice-Présidente)**, **G. Cales**, **J. Fossat**, **P. Frassati**, **Y. Geoffroy (Trésorier adjoint)**, **S. Gos (Secrétaire et Vice-Présidente)**, **M. Herbach (Président)**, **Y. Laporte (Secrétaire-adjoint)**, **B. Lefevre**, **M. Verove**.

Incinérateur

Un nouveau centre de tri va être construit en 2025 afin de respecter l'extension des consignes de tri des emballages, pour un coût de 46 M€.

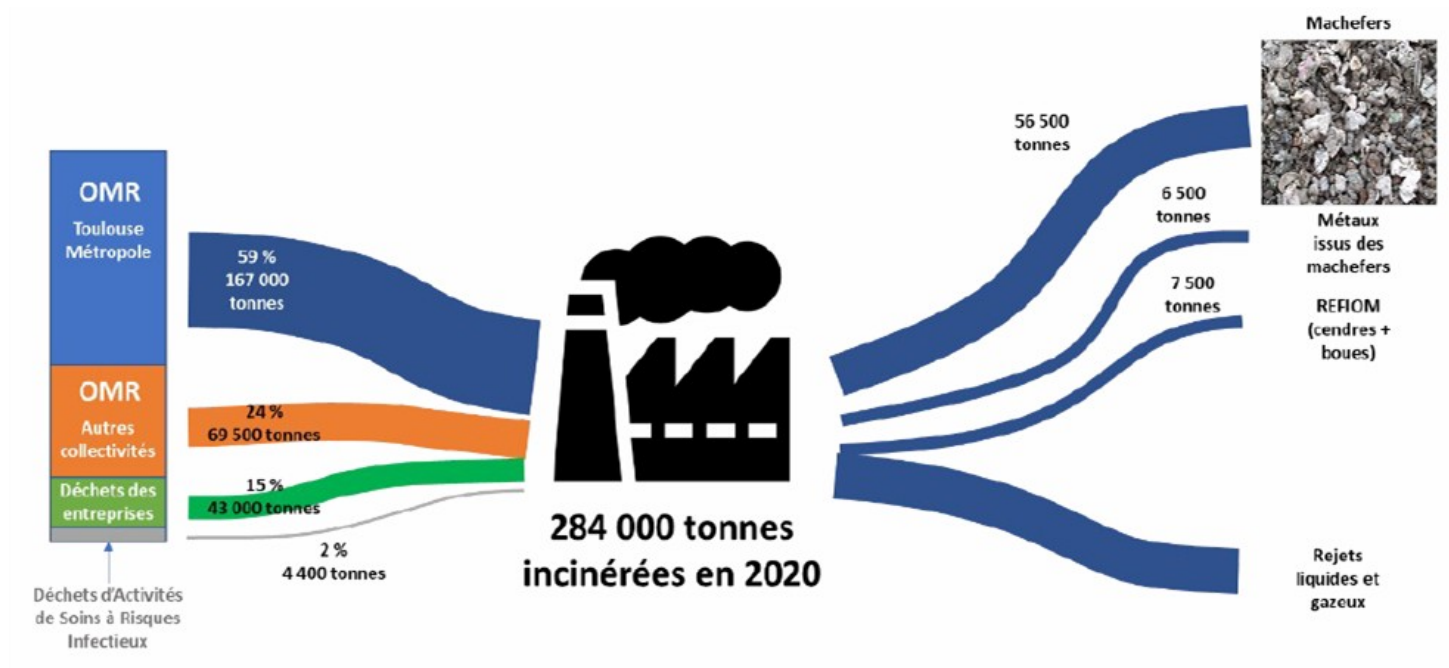
Des travaux de mise aux normes de l'incinérateur vont également être engagés prochainement, pour un montant de 50 M€, afin de diminuer les émissions de polluants atmosphériques.

Et enfin le projet complet de rénovation/reconstruction de l'incinérateur devrait, lui, avoir un coût compris entre 150 et 400 M€.

Il y a là une occasion unique de revoir complètement la politique de brûlage des ordures et de favoriser vraiment le tri et le recyclage pour limiter les volumes.

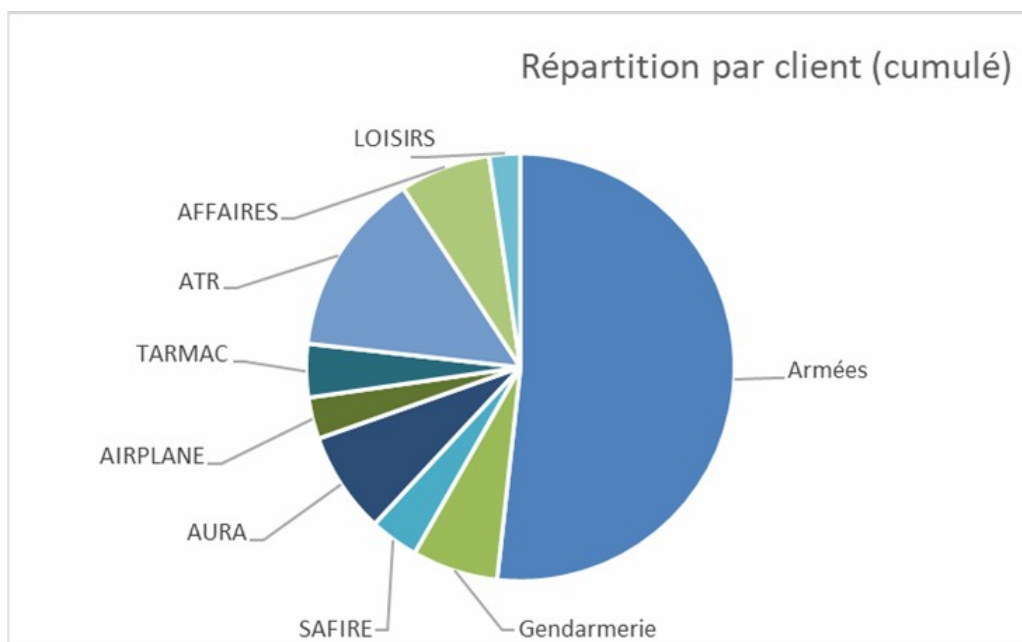
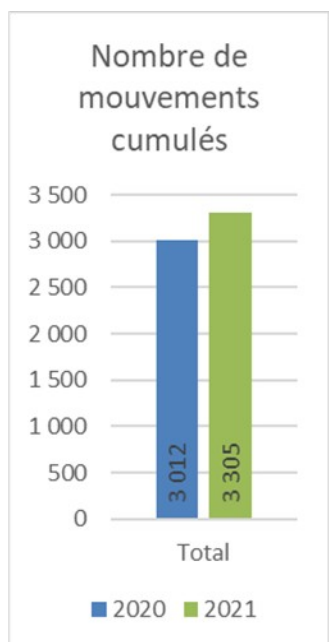
Si reconstruction, peut-on l'éloigner des zones habitées ?

Ci-dessous, le détail des déchets incinérés :



Francazal

Lors de l'AG, les chiffres de la fréquentation de Francazal ont été présentés :



Solidarité avec les familles accueillant des réfugiés d'Ukraine

Saint-Simon Environnement a apporté son soutien aux familles qui hébergent des réfugiés Ukrainiens pour un montant global de 300 €.

Vous pouvez suivre les publications concernant les actions de solidarité menées sur le quartier sur la page Facebook du Collectif de Défense du quartier : https://www.facebook.com/groups/342718956448276/?ref=group_header

Urbanisme

Dépôts de permis :

- **Aucun**

Permis accordés :

- 1 maison individuelle au **196 chemin de Tucaut**
- 1 maison individuelle **101 chemin de Canto Laouzeto**
- 1 maison individuelle au **13 rue du Prilloume**

Une réunion avec les adjointes à l'urbanisme (Mme Laigneau et Marty) nous a été annoncée pour le mois de mai, sans que soit pour l'instant précisée la date. Nous comptons bien y porter la parole des habitants concernant l'avenir de St-Simon en terme d'urbanisme.

Futur Plan d'urbanisme

Dans le précédent bulletin, nous vous avons incités à vous exprimer sur le registre numérique de la Mairie ouvert pour recueillir les demandes des habitants pour le PLUi-H futur.

Nous vous avons par erreur indiqué qu'il fallait participer avant le 30 mars. En fait il s'agissait du **30 mars 2023** ! Désolé pour cette erreur qui vous laisse encore du temps.

N'hésitez pas à vous exprimer en y déposant votre contribution :

<https://www.registre-numerique.fr/concertation-elaboration-pluih/deposer-son-observation>.

Il est possible de consulter les contributions déjà déposées ici : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-elaboration-pluih/voir-les-avis>

St-Simon Environnement a déposé une contribution que vous pouvez consulter ici : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-elaboration-pluih/telechargement?file=45711>

Vous pouvez y indiquer vos demandes à intégrer dans le PLUi-H concernant l'urbanisation future du quartier. Il est important qu'un maximum de contributions soient déposées pour peser sur les décisions des élus.

Voirie

Nous avons participé à une réunion de travail avec le Pôle Territorial pour faire le point sur les travaux de voirie en cours et prévus. Les Ateliers Circulation devraient reprendre leurs activités prochainement.

- Enfouissement des réseaux chemin de Canto : les travaux ont débuté par la partie sud. La zone complexe du chemin du Cimetière sera réalisée cet été pour limiter les perturbations de circulation inévitables. Adieu le poteau béton !
- Enfouissement des réseaux dans la partie nord du chemin du Loup : les travaux devraient débuter cet automne.
- Sécurisation croisement Canto/Tucaut : l'étude pour aménager un plateau ralentisseur va être lancée.
- Carrefour Bayes/Tucaut : la proposition des habitants de sécuriser par un carrefour à feux est à l'étude.
- Voirie "Vinci" : en septembre 2022, la dernière phase de cette voirie va débuter. Elle reliera le chemin de Basso-Cambo au chemin de Lestang et au collège. A terme, elle sera empruntée par le bus 87.
- Passages piétons sur le chemin de Basso-Cambo : 2 passages seront dessinés au niveau de la rue P. Fiquet et de la crèche.
- Parking Paul Bert : un "diagnostic en marchant" sera organisé prochainement avec le pôle territorial.
- Chemin Licard : cette partie de l'OAP Guilhermy n'est pas prévue pour être aménagée avant plusieurs années. Les seuls travaux envisagés ch Licard consisteraient en un balisage de places de stationnement pour tenter de le réguler.
- Synchronisation des feux route de St-Simon : après étude financière, la synchro des feux est reportée du fait de son coût important.

- Pedibus à Guilhermy : des parents souhaiteraient développer un Pédibus pour rejoindre le groupe scolaire. La mairie peut apporter son soutien par un balisage du circuit.

Attention !



Deux nouveaux radars de feux ont été implantés dans le quartier, 63 route de Seysses et 83 route de St-Simon.

Ils sont le fruit d'une expérimentation nationale, portée par la Préfecture de la Haute Garonne.

Ces radars sanctions nouvelle génération seront installés dans plusieurs endroits de la ville, sur des mâts d'éclairage public.

Ce n'est pas ce type de caméras qui avaient été demandées, mais si elles permettent d'aider au respect des limitations de vitesses sur ces axes à forte fréquentation...

Parking Basso-Cambo

LES MODALITÉS D'ACCÈS

Le stationnement est gratuit pour les voyageurs Tisséo, à condition d'avoir effectué un aller-retour et validé un titre de transport dans l'heure précédant la sortie. Il faut également avoir stationné moins de 24h consécutives.

Pour les autres utilisateurs, les parcs relais peuvent être utilisés comme un parking classique.

Le stationnement y est payant selon une tarification et des conditions d'utilisation spécifiques.

LES 30 PREMIÈRES MINUTES SONT GRATUITES.

TARIF JOUR 0,50€ par quart d'heure de 8h à 18h

TARIF NUIT 0,25€ par quart d'heure de 18h à 8h

JOURNÉE 25€ (24 heures consécutives)

SEMAINE 150€ (7 jours consécutifs)

Tout quart d'heure commencé est décompté.

Durée maximale de stationnement : 14 jours.

Le parking silo de Basso-Cambo devrait être opérationnel fin 2022.

CHIFFRES CLÉS

- **780 places de stationnement** **P_R** sur l'ensemble du site fin 2022 dont **480 en silo** et **300 en surface**
- **8 emplacements de stationnement pour les bus** en rez-de-chaussée
- **1 espace commercial** et de services
- **1 local pour les services d'exploitation** de l'ensemble des **P_R** Tisséo
- **1 parc à vélos** de 100 places **P_V**
- **Bornes de recharge** pour les véhicules électriques, dès 2023 (Allego) 
- **16 places réservées aux personnes à mobilité réduite** au plus près du métro (sur l'ensemble du site) **P_R** 
- **1 aire d'embarquement covoiturage**
15 places - gratuit pour des arrêts inférieurs à 30mn 

Opération IDEFIX

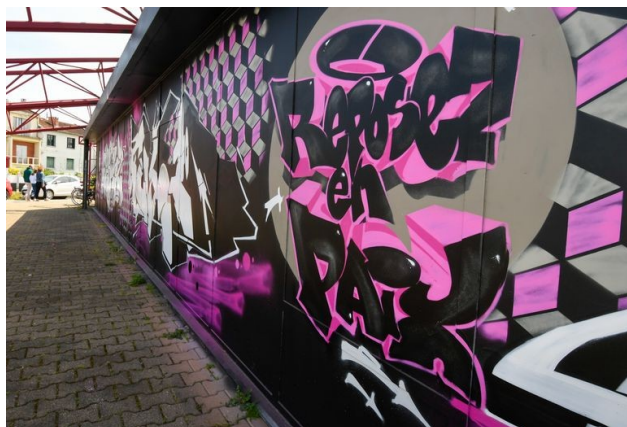
L'opération IDEFIX portée par le Collectif de Défense de St-Simon a permis à la mairie de planter de nombreux arbres sur le quartier.

Si vous passez près du stade vous pourrez constater qu'une quinzaine de plantations ont été réalisées.

Dernièrement, le rond-point face au collège Guilhermy a reçu également son lot de jeunes pousses.



Décès tragiques



Julien et Pierre, deux graffeurs Toulousains reconnus qui étaient en résidence dans les locaux de la "Pépinière" du chemin Neuf, sont décédés le 20 avril dans un tragique accident.

Ils ont été happés par une rame de métro à New-york, alors qu'ils effectuaient un graff.

Ils avaient 28 et 34 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs proches et amis.

Plusieurs artistes Toulousains du Street Art ont réalisé la fresque ci-contre en leur hommage.

Prochains événements à St-Simon

FÊTE DES TALENTS DE SAINT-SIMON

DIMANCHE 29 MAI - 17H À 20H
INITIATIONS - DÉMONSTRATIONS - CONCERT

STADE MARCEL SARCOS
10 chemin de Liffard 31100 TOULOUSE

BUVETTE SUR PLACE

CONTACT : saintsimon.comitedesfestes@gmail.com

VIDE GRENIER
Des PtitBaous

Dimanche 15 Mai 2022
9h à 15h
Place des Tibaous

info et réservation
le.pitbaou@gmail.com

PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le **jeudi 9 juin à 18h** dans la salle place de l'église.

BULLETIN D'ADHESION 2022

Vous pourrez adhérer votre adhésion à St-Simon Environnement pour 2022 en réglant par carte bancaire sur notre site : <https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou alors utiliser le papillon ci-après en joignant un chèque de 10€ par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels : : _____

Adresse postale : _____

Si vous n'avez pas d'accès internet l'Association vous propose de vous livrer les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante.

☐ Je n'ai pas d'accès internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile-----

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN de juin 2022

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Me voici, « fraîchement » reconduit à la présidence de notre bureau de Saint Simon Environnement. Même si cela peut paraître un peu protocolaire, je souhaite sincèrement commencer par remercier Thierry Barbero pour le long mandat qu'il a exercé en notre nom comme président, mais aussi pour l'ensemble des tâches auxquelles il s'est attelé avec une énergie et une ténacité inégalées. Qu'on en juge aux évolutions de notre association dans ses outils de communication, sa renommée par l'influence perçue à la fois par les habitants comme par les interlocuteurs administratifs, techniques, politiques, associatifs, enfin et surtout les opérateurs économiques dont les promoteurs. Ses compétences, sa disponibilité et sa puissance de travail l'ont imposé sur de nombreux champs de l'évolution du quartier. Nous lui devons tous beaucoup, individuellement et collectivement.

Je n'ai aucunement son niveau de compétence et de puissance de travail, le challenge du passage de témoin est grand, c'est pourquoi je suis très heureux de pouvoir compter sur mes deux vice-présidentes et tous les membres du bureau, jeunes arrivants et chevronnés, dont les commissions poursuivront leurs missions. Je suis aussi très reconnaissant à Thierry de ne pas quitter le bureau où, ainsi qu'il l'a annoncé, il va poursuivre ses actions dans les domaines où il excelle, et continuera à nous faire profiter, membres du bureau mais aussi particuliers, de ses ressources et de ses éclairages, de son engagement.

J'espère que notre organisation, notre mode de fonctionnement permettront de maintenir le niveau de réactivité, de pertinence atteints sous la présidence de Thierry pour le plus grand bien de notre quartier.

Au niveau de la communication nous avons décidé à la rentrée de rendre ce bulletin bimensuel, avec une diffusion en temps réel à nos adhérents à jour de leur cotisation, puis mis en ligne dans les canaux de diffusion que vous connaissez après un délai de deux semaines. Pour ce qui est de messages ayant vocation à une information importante et urgente nous les diffuserons par les autres canaux les plus réactifs, dont notre facebook et celui du Collectif Citoyen de Défense du Quartier que nous saluons ici.

En vous remerciant encore pour votre soutien, votre vigilance et vos sollicitations, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et de bonnes vacances estivales, sans oublier la consultation du 13 juillet matin sur la place de l'église (voir ci-dessous).

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Consultation publique

Mon quartier demain : consultation mercredi 13 juillet

Vous avez sans doute reçu cette invitation de notre maire de quartier N Ochoa :

« Madame, Monsieur,

Avec ma collègue Annette Laigneau, Adjointe au Maire à l'Urbanisme, nous vous invitons à venir découvrir les résultats de la concertation « Mon quartier demain », pour **les quartiers du Secteur - Ouest** :

Le Mercredi 13 juillet

Place de l'Eglise à Saint Simon, de 10h30 à 12h30

Place Sauvegrain à Lardenne, de 17h à 19h

Que vous soyez plutôt du matin ou de la fin de journée, venez nous rencontrer dans votre secteur ! Lors d'un moment convivial, vous pourrez découvrir à quoi pourrait ressembler votre quartier dans 20 ans.

Nous vous invitons à venir découvrir comment va évoluer votre quartier lors d'une rencontre conviviale dans l'espace public.

Cette restitution de la démarche de concertation vous permettra de répondre à des questions comme : dans quel parc j'irai me balader dans mon quartier ? Quelles seront les recommandations architecturales ? Qu'est ce qui favorisera la convivialité ?

+ d'infos sur <https://jeparticipe.toulouse.fr/processes/mon-quartier-demain>

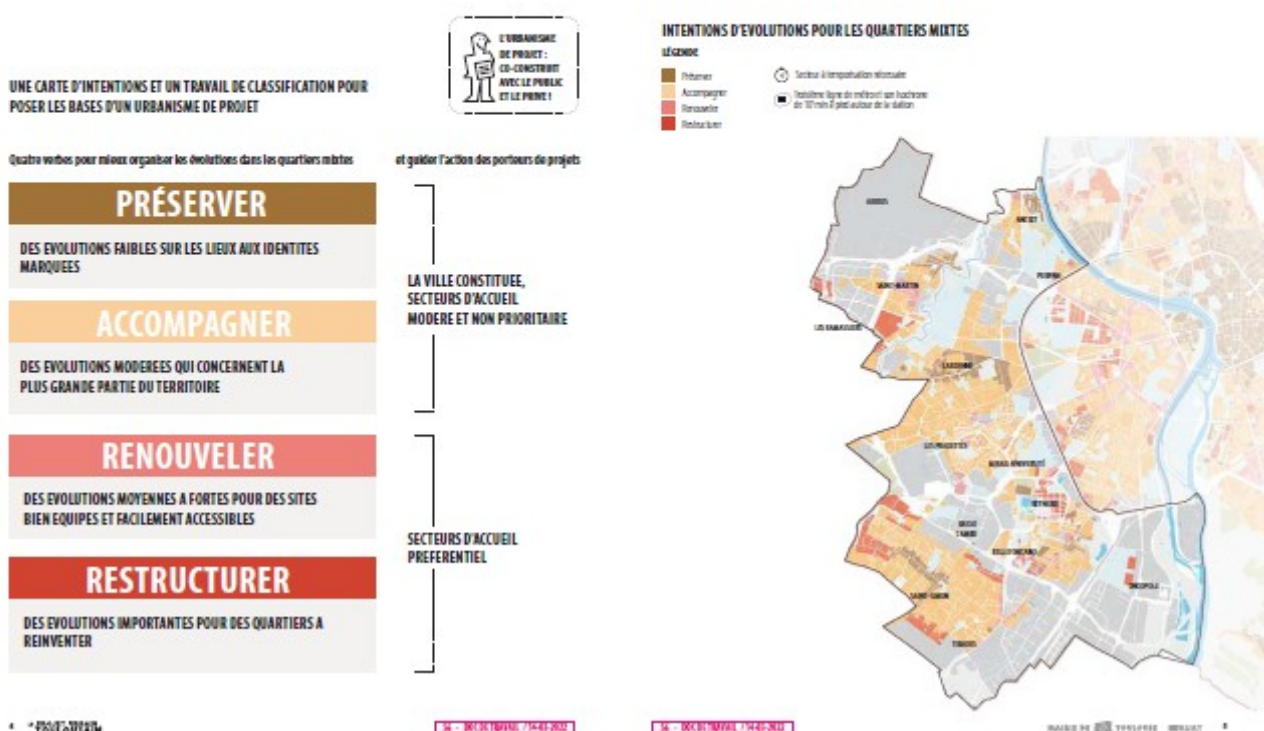
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments »

Nous souhaitons attirer votre attention sur ce rendez-vous auquel vous pouvez participer car il s'agit d'une étape de constitution du futur PLUiH qui conditionne l'évolution du quartier notamment sous l'angle de l'intensité de construction qui sera possible. Nous avons participé à certains ateliers de production de ces projets, nous avons pu faire entendre nos points de vues sur ce qui va être présenté. Certaines de nos demandes ont été retenues telles que, d'autres partiellement, d'autres pas du tout. Enfin il y a des éléments qui n'étaient pas présents dans les concertations.

Donc venez donner votre avis le 13 juillet. Ci-dessous une vue qui peut vous préparer à cette présentation.

«BÂTI» : DIAPPOSITIVES PRÉSENTÉES

RESPECTER L'IDENTITÉ DES QUARTIER



Vous pouvez voir que l'ambition en matière de densification (zones rouges « restructurer ») se porte encore fortement sur Saint Simon. Venez vous faire votre opinion le 13 matin.

T Barbero

Urbanisme

Dépôts de permis :

- 2 maisons mitoyennes au 60 ch de Villeneuve
- 1 maison au 15 ter chemin de Monlong
- 2 maisons au 116 ch de Basso Cambo
- 1 maison au 13 rue du Prilloume

- 1 maison au **98 rue Reguelongue**

Permis rejeté :

Le permis déposé par le groupe Marignan au 18-18bis chemin de Guilhermy pour 33 appartements a été rejeté.

Ce projet ne nous a pas été présenté en commission urbanisme, car situé dans la zone de l'OAP Guilhermy, mais **nous avons fait savoir à la mairie que le remplacement de 3 maisons par 33 logements n'était pas opportun dans cette zone où plus de 720 logements collectifs viennent d'être construits.**

Ce projet prévoyait seulement 36 places de parking pour 33 logements, ce qui aurait provoqué sans nul doute le stationnement dans la rue d'une quinzaine de véhicules tout près de l'école.

Permis accordés :

- 1 maison au **6 impasse de Diane**
- 1 maison individuelle au **15 rue du Prilloume**
- 1 maison individuelle au **38ter impasse Liffard**
- 1 maison individuelle **21 chemin de Canto Laouzeto**
- 1 maison au **12 bis rue Bayes**
- 2 maisons au **4 route de Saint-Simon**
- 7 "villas" accolées au **26 chemin du Loup**
- 2 maisons au **22 chemin de Monlong**
- 34 logements au **63/67 chemin du Loup**. Le projet qui nous avait été présenté en commission urbanisme prévoyait 49 logements. Suite à notre avis défavorable, le promoteur a déposé un permis avec 15 appartements de moins. C'est mieux, mais nous ne pouvons que déplorer la disparition des maisons individuelles chemin du Loup, malgré les promesses électorales.



- 10 logements au **10-12 impasse Liffard**. Le promoteur nous avait présenté un projet de 21 logements et 49% d'emprise au sol auquel nous avons donné un avis défavorable étant donné la localisation. Malgré la baisse du nombre de logements, l'emprise au sol du projet est de 36%, soit très au-dessus des 20% qui étaient autorisés par le PLUi-H annulé. Nous allons déposer un recours contre ce projet pour qu'il respecte l'esprit du PLUi-H



Commission urbanisme :

Un projet de 35 appartements nous a été présenté au **33 ch de Monlong** en remplacement de 2 maisons sur une parcelle de 6039 m². Nous avons donné un avis négatif à ce projet pour plusieurs motifs :

- La voirie interne d'accès mesure 5m de large sur 86 m de long, ce qui ne permet pas de créer un trottoir PMR et deux voies de circulation. Autant ce type de desserte peut s'avérer suffisant pour 2 ou 3 maisons, autant c'est très insuffisant pour 35 logements et 44 parkings.
- Aucune aire de présentation des OM n'est prévue en limite de propriété, et étant donné la largeur du chemin d'accès il sera impossible de la créer. Cela contrevient aux dispositions communes du PLU en vigueur.
- La sortie sur le chemin de Monlong est située à 10 m d'une "écluse" qui ne laisse qu'une voie de circulation. La sortie de nombreux véhicules à cet endroit créerait une nouvelle dangerosité.
- Nous estimons que l'offre en logements collectifs est largement suffisante dans cette partie de St-Simon et nous souhaitons qu'elle conserve son caractère pavillonnaire.

Un projet de 22 appartements nous a été présenté au **135/137 ch de Tucaut** en remplacement de 2 maisons sur une parcelle de 2250 m².

Nous avons rappelé au promoteur que la municipalité demandait que les projets suivent les règles du PLUi-H, même s'il a été annulé en justice, dans la mesure où il reflétait la volonté de l'équipe actuelle. Le Directeur de l'Urbanisme a confirmé nos dires.

Ainsi le projet qui présente une emprise au sol de 40% prévoit une densité du double de celle actée dans le PLUi-H.

De ce fait, les espaces verts prévus seraient très réduits. D'autre part, le nombre de places de parking de 28 est très insuffisant pour 22 appartements, dans la mesure où il est impossible de se garer chemin de Tucaut.

Nous avons donc demandé au promoteur de revoir sa copie en prenant en compte les règles du PLUi-H.

Un projet de 17 appartements nous a été présenté au **48 ch du Loup** en remplacement d'une maison sur une parcelle de 2860 m².

Nous avons rappelé au promoteur que la municipalité demandait que les projets suivent les règles du PLUi-H, même s'il a été annulé en justice, dans la mesure où il reflétait la volonté de l'équipe actuelle.

Ainsi le projet qui présente une emprise au sol de 25% prévoit une densité supérieure à celle de 20% actée dans le PLUi-H.

Nous avons surtout insisté sur le fait que ce projet, une fois de plus situé chemin du Loup, consiste en la construction de logements collectifs T2 et T3 destinés à la défiscalisation. Nous demandons que le caractère pavillonnaire de St-Simon soit préservé, comme cela a été promis lors de la campagne des municipales.

Le chemin du Loup est actuellement la cible privilégiée des promoteurs comme le montre cette image (en rouge, les collectifs accordés ou construits, en jaune les tentatives non accordées) :



Nous avons demandé à la Mairie de dire Stop !

Sinon, toutes les rues du quartier vont subir le même sort petit à petit et nous estimons que le nombre de logements collectifs est largement suffisant à St-Simon.

Nous avons donc émis un avis défavorable en demandant la création de 6 parcelles pour des maisons à destination de familles.

Un projet de 28 appartements nous a été présenté au **186 ch de Tucaut** en remplacement d'une belle maison.

Nous avons rappelé au promoteur que la municipalité demandait que les projets suivent les règles du PLUi-H, même s'il a été annulé en justice, dans la mesure où il reflétait la volonté de l'équipe actuelle.

Ainsi le projet qui présente une emprise au sol de plus de 30% prévoit une densité supérieure à celle de 20% actée dans le PLUi-H.

Nous avons donc émis un avis défavorable.

T Barbero

Incinérateur

Dans le numéro précédent il vous a été présenté la situation actuelle et les enjeux. Nous accompagnons la démarche de consultation du public qui aura prochainement lieu

Outre le fait que nous verrions bien que si reconstruction ou refonte il y avait, nous souhaiterions que cela se fasse en un lieu plus éloigné de notre quartier, il faut reconnaître comme d'autres avec nous qu'il faut reprendre le modèle technico économique.

Actuellement il y a un tri (dont le niveau est certainement à améliorer) et une « valorisation » par combustion qui génère de la chaleur pour les quartiers et établissements raccordés au réseau, réseau qui s'étend maintenant à Montaudran (et pas vers Saint Simon !!). Or cette chaleur est certainement moins « valorisée » en période estivale. Autre valorisation avancée : la production d'électricité qui nous est apparue bien faible..

Bref si nous ne brûlions pas il y aurait besoin d'une source de chaleur, mais aussi une solution à trouver pour des déchets impropres au recyclage, infectieux, etc..

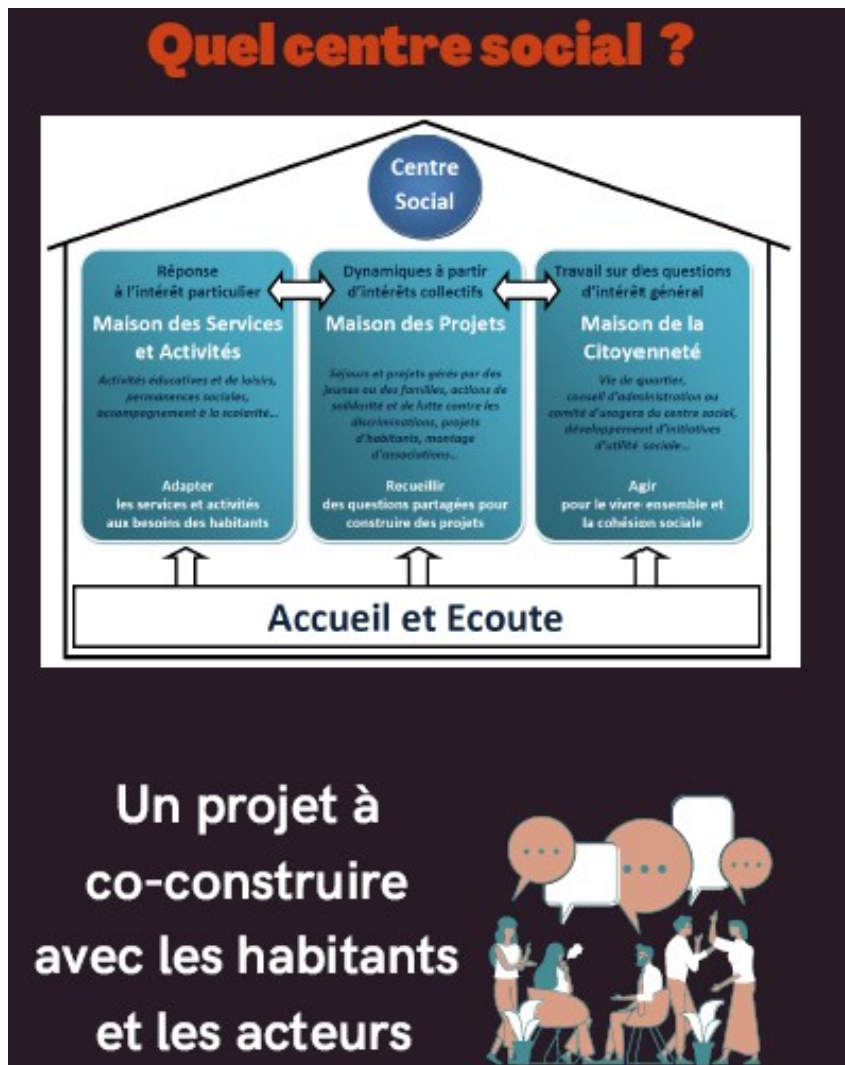
Il est possible de revoir à la baisse les volumes à incinérer, et donc de réduire les dimensions de cette unité. En activant les leviers de la réduction des déchets devant arriver à l'usine, grâce à une évolution des conditionnements, avoir davantage d'éléments compostables, recyclables, réparables. Une évolution sociétale qui est en marche qu'il ne faut pas mettre de côté dans cette étude.

I Berkman

Equipements publics

Nous avons été informés depuis quelque temps qu'un centre social est programmé dans le secteur Guilhermy, sans plus de détails à ce jour

Le 22 juin nous nous sommes rendus à l'invitation faite aux habitants pour la restitution d'une enquête menée par l'association « bas d'immeuble » en vue de la création d'un centre social qui pourrait se trouver chemin du Loup. Nous souhaitons bien entendu que ce projet qui cherche à renforcer la dynamique de cohésion des habitants du quartier déjà pour partie présente à travers les réseaux existants (le collectif citoyen de défense du quartier, le comité des fêtes, les clubs sportifs, les associations culturelles, etc pour ne pas les citer !)



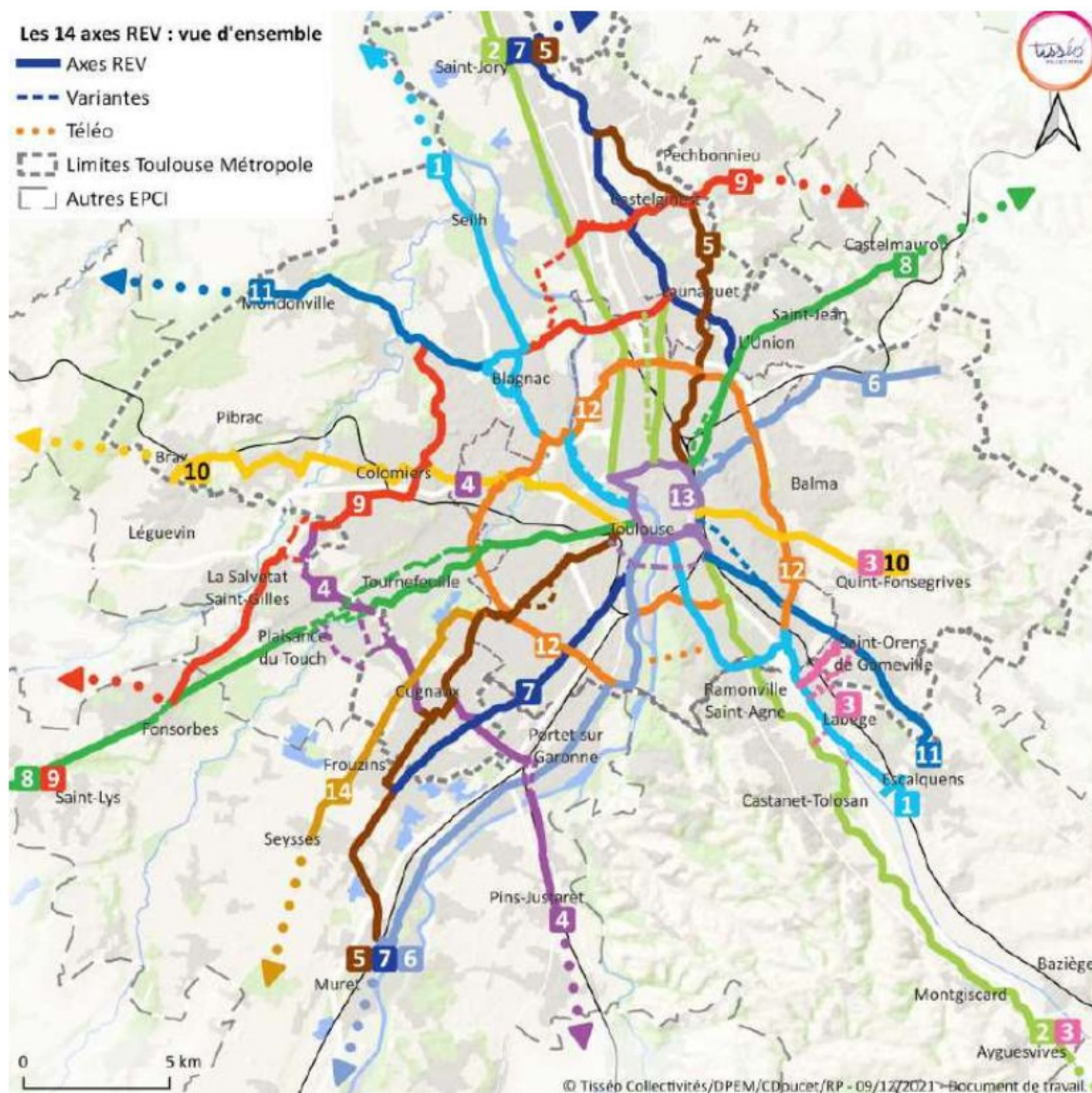
T Barbero et M Herbach

Transports et Déplacements, Voirie

Présentation du Réseau Express Vélo (R.E.V.) aux associations de quartier ; Un R.E.V. un peu lointain ?

Le 22 avril Toulouse Métropole a organisé la première réunion de présentation du projet. Sollicitée par l'U.C.Q. (Union des Comités de Quartier), elle était destinée aux associations de quartier; Saint Simon Environnement y était donc représenté.

Que retenir de cette présentation.



* Projet très ambitieux

Le projet R.E.V. c'est plus de 370 km de voies cyclables en 14 lignes desservant Toulouse, la Métropole, les communes au-delà ; elle concerne donc aussi le Conseil départemental

* 100 millions d'Euros engagés pour la part Métropole sur la mandature actuelle (80 M€ pour Toulouse Métropole (T.M.) + 20 M€ de subventions (Europe, État ...))

* La volonté de T.M. est d'engager simultanément toutes les études (afin de ne pas empiler les délais), et de se concentrer sur la réalisation d'une ou quelques voies afin de concrétiser et valider le concept au plus tôt.

* Toutefois assez peu de changement par rapport au plan élaboré en 2019. Concernant le tracé, là aussi peu de changement à part l'adjonction d'une 14ème ligne.

* Les difficultés seront nombreuses : modifications de sens de voiries, suppression de stationnement, acquisition de terrains privés, création d'ouvrages d'art (traversée de voie ferrée, rocade, cours d'eau).

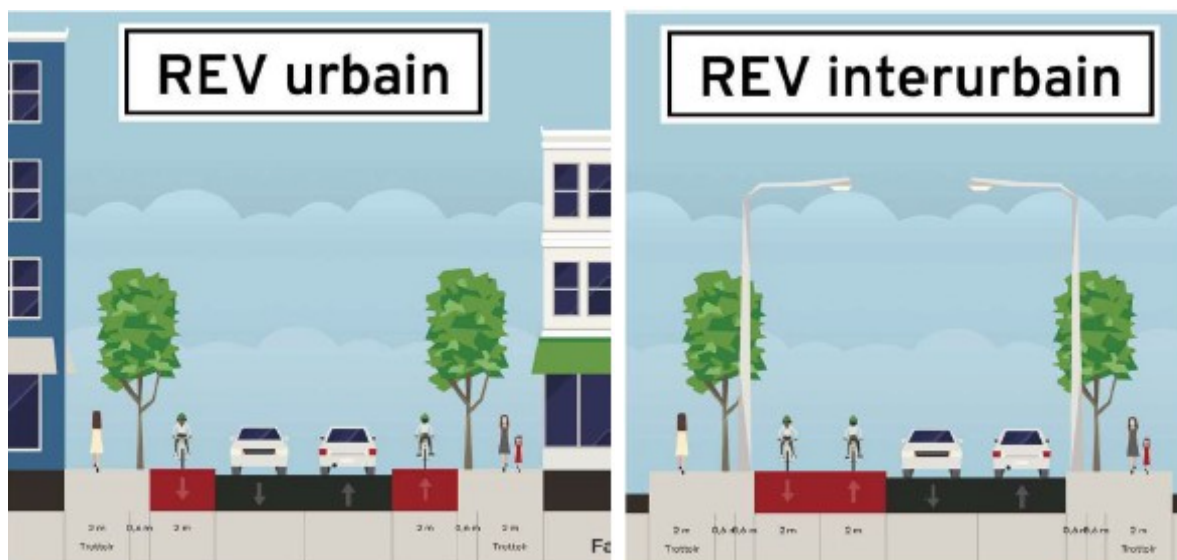
A titre d'exemples :

- Réseau Ferré de France exige que les demandes de coupure de voie ferrée pour travaux soient déposées 3 ans à l'avance
- les traversées de cours d'eau demanderont des études d'impact écologique
- de nombreuses concertations avec les habitants et commerçants (stationnement supprimés) seront nécessaires

Notre quartier sera concerné par 3 des lignes sur les axes boulevard Eisenhower, route de Seysses et route de St Simon ou V.C.S.M. (Voie du Canal Saint Martory)

L'adoption détaillée des tracés fera l'objet de concertations au niveau des quartiers. Du point de vue opérationnel, des adaptations sont portées sur des projets et des travaux déjà engagés par ailleurs.

Nous sommes comme la plupart d'entre vous dans l'attente de la concertation locale qui devrait émerger cet automne pour pousser et accompagner ce projet et le développement d'un maillage satisfaisant pour les déplacements doux qui ont connu une forte expansion avec le développement de l'assistance électrique



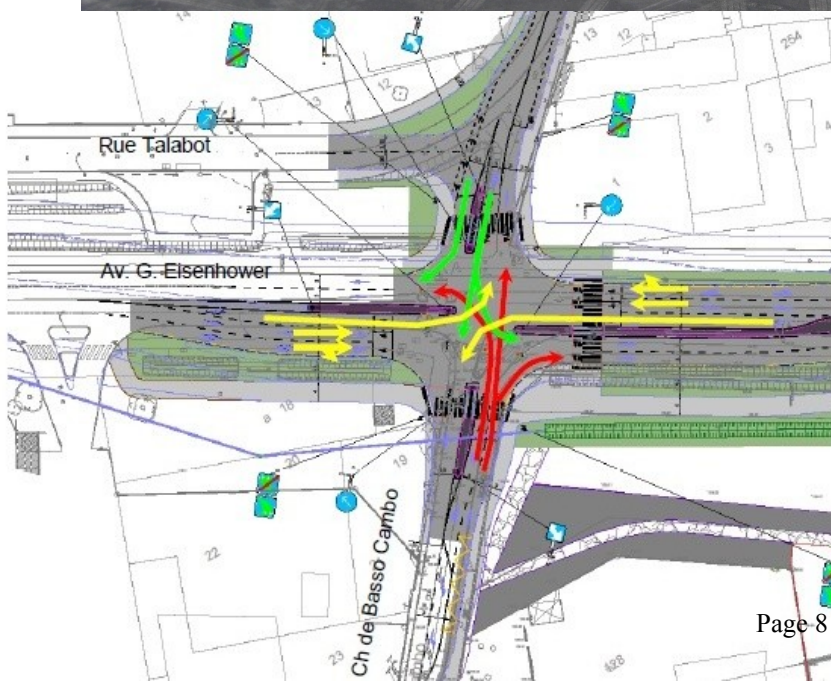
Vous pouvez retrouver l'intégralité de la présentation de T.M. sur le site de S.S.E. à cette adresse : <https://www.saint-simon-environnement.org/>

Travaux sur les voiries du quartier Zone sortie chemin du ch. Basso Cambo / boulevard Eisenhower

Il s'agit là du chantier le plus important, il va profondément modifier les voiries du secteur,
Tout d'abord du côté de l'intersection ch. de Basso Cambo / bd Eisenhower, gros changements.



vue du chantier le 05/07/22



Les véhicules sortant de Saint Simon auront la possibilité de tourner à gauche ainsi que d'aller tout droit rejoindre la rue Paulin Talabot.

La sortie se fera sur 2 files.

L'intersection étant toujours du type carrefour à feux tricolores.

Le gros de la fin de ces chantiers est prévu pour fin Août 2022.



Côté impasse de Basso Cambo, le "petit rond-point" de pierre situé aux alentours du 121 ch. de Basso Cambo vient d'être supprimé. Il y aura à cet endroit un carrefour à feux tricolores donnant accès à la nouvelle voie desservant le programme immobilier Vinci. Cette nouvelle voie rejoint la nouvelle rue Robert Maffre (grand axe est-ouest du programme, avec large trottoir et piste

cyclable).

vue du rond-point supprimé le 05/07/22

Le bus 87 empruntera cette nouvelle voie afin de desservir la zone Vinci; il ressortira sur le bd Eisenhower par une nouvelle voie débouchant près de l'entrée d'NXP, voie qui n'aura qu'un "tourne à droite" sur ce boulevard ; il s'agit de la voie partant sur la droite sur la photographie suivante.
vue de la nouvelle voirie le 05/07/22



*vue du nouveau carrefour desservant la zone Vinci et l'école Canto-Laouzetto (à gauche) le 05/07/22
La voie de droite rejoignant le bd Eisenhower.*

Enfouissement des réseaux chemin de Canto-Laouzetto

Ces chantiers concernent l'enfouissement du réseau électrique ; leur fin est prévue vers fin octobre 2022.



vue des chantiers sur Canto-Laouzetto le 05/07/22

Y Geoffroy

PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le lundi 5 septembre à **18h** dans la salle place de l'église.

BULLETIN D'ADHESION 2022

Vous pourrez adhérer votre adhésion à St-Simon Environnement pour 2022 en réglant par carte bancaire sur notre site :
<https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou alors utiliser le papillon ci-après en joignant un chèque de 10€ par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

NOM : _____ PRENOM : _____

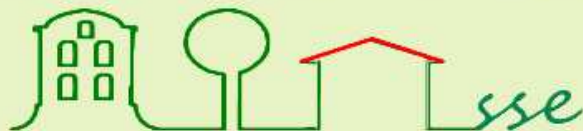
Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels : _____

Adresse postale : _____

Si vous n'avez pas d'accès internet l'Association vous propose de vous livrer les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante.

☐ Je n'ai pas d'accès internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile _____

UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de septembre octobre 2022

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Après, je vous le souhaite, quelques vacances estivales malgré les désagréments rencontrés (ou non) liés à la chaleur, aux différentes interdictions qui en ont découlé, nous vous retrouvons ici pour un point sur les sujets qui nous concernent tous.

Bonne lecture de ce numéro, n'hésitez pas, comme vous le faites déjà pour certains, à nous interpeler, apporter des éléments ou simplement venir assister à nos réunions et enrichir nos réflexions et participer à nos actions.

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Urbanisme

Dépôts de permis :

- 33 appartements au **18 ch de Guilhermy**
- 5 maisons au **98 ch de Canto-Laouzeto**

Permis accordés :

- 1 maison au **9 rue Simone Signoret**
- 1 maison individuelle au **13 rue du Prilloume**

Commission urbanisme :

Un projet de **27** appartements nous a été présenté au **21 chemin du Renard** en remplacement d'une maison sur une parcelle de 3100m².

Nous avons donné un avis négatif à ce projet pour plusieurs motifs :

- Il est deux fois plus dense que ce qui était possible avec le PLUi-H et donc il n'applique pas les directives de M. Moudenc.
- Il est situé dans la courbe du ch. du Renard, ce qui engendrera des problèmes de sécurité.
- Il ne comprend pas assez de places de stationnement pour accueillir tous les véhicules.
- Nous estimons que l'offre en logements collectifs est largement suffisante dans cette partie de St-Simon et nous souhaitons qu'elle conserve son caractère pavillonnaire.

Un projet de **15** appartements nous a été présenté au **11 rue du Prilloume** en remplacement d'une maison.

Le promoteur avait obtenu en 2021 un permis pour réaliser sur ce terrain 7 maisons et 4 appartements. Nous ne nous étions pas opposés à ce projet qui comprenait majoritairement des villas.

Le promoteur n'ayant pas réussi à commercialiser son produit, il en propose un nouveau qui ne comprend plus aucune maison et qui a fortement augmenté son emprise au sol.

Nous avons donc donné un avis défavorable et demandé au promoteur de découper le terrain en 4 parcelles.

Un projet de **30** appartements nous a été présenté au **6 rue Bayes** en remplacement d'une maison sur une parcelle de 3400 m².

Nous avons rappelé au promoteur que la municipalité demandait que les projets suivent les règles du PLUi-H, même s'il a été annulé en justice, dans la mesure où il reflétait la volonté de l'équipe actuelle.

Ainsi le projet qui présente une emprise au sol de 35% prévoit une densité supérieure à celle de 20% actée dans le PLUi-H.

Nous avons donc donné un avis défavorable et demandé au promoteur de découper le terrain en 4 parcelles.

Un projet de **16** appartements nous a été présenté au **121 ch de Basso-Cambo** en remplacement d'une maison.

Nous avons rappelé au promoteur que la municipalité demandait que les projets suivent les règles du PLUi-H, même s'il a été annulé en justice, dans la mesure où il reflétait la volonté de l'équipe actuelle.

Ainsi le projet qui présente une emprise au sol de plus de 30% prévoit une densité supérieure à celle de 20% actée dans le PLUi-H.

Nous avons donc émis un avis qui pourrait être positif si le projet se rapprochait de l'emprise au sol de 20% du PLUi-H et que la sortie dans le carrefour à feux soit remaniée.

Un projet de **13** appartements nous a été présenté au **83 ch de Canto-Laouzeto**.

Il s'agit de la parcelle qui accueille l'ancien presbytère sur laquelle Green City avait voulu construire 32 appartements en détruisant la maison historique. La mairie a bloqué ce projet contre lequel nous nous étions élevés avec force.

Un autre promoteur propose de conserver la maison et une grande partie du parc, en construisant uniquement des T3 et T4.

Nous avons considéré que ce projet serait un moindre mal par rapport au premier projet, tout en conditionnant notre aval à une baisse de l'emprise au sol des constructions.

Depuis le 1er janvier, ce sont 14 projets qui nous ont été présentés en Commission Urbanisme pour un total de plus de 350 logements si ces projets étaient tous validés.

Environnement : moustiques, collecte de déchets



Lundi 19 septembre a eu lieu, à l'initiative du collectif de défense du quartier Saint Simon la conférence sur le sujet du moustique tigre avec Nathalie Castelain membre de CPIE Terres Toulousaines.

Caractéristiques de ce moustique :

Le moustique tigre est originaire de l'Asie du Sud-Est. Il est reconnaissable par sa petite taille (plus petit que le C. Pipiens que nous connaissons), son vol désordonné totalement silencieux, sa couleur ponctuée de blanc, son activité diurne dans ses tranches horaires favorites pour attaquer ses proies : très tôt le matin jusqu'à 9/10h, l'après-midi à partir de 16H/17H jusqu'à 21/22H. Il a des gîtes de repos que sont des tas de feuilles mortes, une zone enherbée, les haies, des secteurs ombragés abrités.

Il vole près du sol car *très sensible aux courants d'air et au vent*. Ses faibles capacités de vol font qu'il est rarement éloigné de la zone où il est né. *Celui qui vous pique est né chez vous ou chez votre voisin ! Son territoire est à 80% dans le domaine privé, 20% dans le domaine public.*

Il se nourrit de sucre et nectar végétaux (c'est un pollinisateur !). Seules les femelles piquent pour "récupérer" le sang nécessaire à la maturation des œufs.

La femelle peut pondre jusqu'à 1000 œufs au total. *Elle choisira plutôt de petites surfaces ayant piégé de l'eau* dans lesquelles les larves pourront se développer (et nager). *Ses œufs sont capables de se mettre en diapause durant plusieurs mois* en attente de conditions favorables pour éclore. C'est cette capacité qui lui a permis de franchir les frontières et de continuer à se propager. Il faut environ 7j à la larve qui est dans l'eau pour devenir moustique. ***En conséquence vider ses gamelles d'eau, coupelles, tous les 5, 6j pour éviter les naissances et mettre les larves présentes au sec.*** La larve sur le sol meurt en quelques heures.

Il est potentiellement capable de transmettre 3 maladies : Dengue / Chikungunya / Zika

Seule l'Agence Régionale de Santé est à même sur signalement médical de déclencher l'opération d'alerte à la population et d'envisager un traitement local adulticide : on s'attaque au moustique adulte afin d'éviter de développer des souches résistantes.

Les moyens de lutte :

Le moustique tigre se développe à 80% sur des terrains privés plutôt que sur les aires du domaine public. C'est à ce titre qu'il appartient à chacun d'agir chez soi pour le combattre.

- éviter les petites surfaces d'eau stagnante (sinon, les remplir de sable qui empêche les larves de nager et de se développer)
- Au niveau des pièges, les modèles "pondeurs" sont les plus efficaces ils imitent des sites de ponte et piègent les femelles
- Enfin les moustiquaires à choisir avec une maille inférieure ou égale à 1 mm (à poser aussi sur les points d'eau qui ne peuvent être vidés (ex descentes de pluvial, etc).

Pour se protéger :

- Utiliser certaines essences comme le *géranium* ou le *lavandin* pour l'éloigner. La citronnelle est totalement inefficace sur le tigre.
- L'UFC QUE CHOISIR a publié des tests intéressants sur les répulsifs anti-moustiques, en mettant en avant des substances efficaces telles que : DEET (réservé aux adultes) ICARIDINE, IR3535
- *Préférer des vêtements blancs amples et couvrants.*
- *Un bon ventilateur* placé sous votre table sur la terrasse sera très efficace.

Grenouilles, poissons, hirondelles et oiseaux insectivores sont des prédateurs du moustique et pas la chauve-souris qui est nocturne.

Projet collectif :

Une suite est envisageable (créations de référents, audits de jardins, documenter et finaliser l'achat groupé de pièges,) à la condition que des volontaires se fassent connaître. Pour cela adresser votre candidature sur le mail du collectif : collectifsaintsimon@gmail.com

Opération de nettoyage du quartier

Samedi 1^{er} octobre de 10h à 12h le Collectif Citoyen de Défense de Saint Simon a renouvelé l'opération de collecte volontaire des déchets du quartier par les habitants. Bilan : 70 volontaires adultes et enfants dans une ambiance conviviale ont récolté 127 kgs de déchets ! Bravo au Collectif pour cette belle initiative à visée principalement pédagogique, et aux soutiens actifs du Comité des fêtes, de l'Etoile de Saint Simon, de la Métropole et du Conseil Départemental. Une opération à renouveler avec toujours plus de volontaires !

Incinérateur

Dans le numéro précédent nous abordions le sujet de l'avenir de l'incinérateur

La concertation publique a été lancée le 20 septembre dernier et l'opération va se décliner tout au long de l'automne. Elle va se dérouler à travers 3 réunions thématiques, 4 ateliers de concertation et 11 rencontres de proximités (débat par info mobiles). Enfin il est possible aussi de consulter le dossier, contribuer directement sur le portail Internet : <https://colidee.com/concertation-UVE-Toulouse>.

Ci-dessous le calendrier des réunions, débats, à date du 2 octobre :

> RÉUNION D'OUVERTURE Mardi 20 septembre 18h30-20h30 Salle du Sénéchal TOULOUSE	> DÉBAT MOBILE #4 [reporté] Mardi 4 octobre 10h00-12h00 Marché de la Esquadrille TOULOUSE	> DÉBAT MOBILE #6 Mardi 18 octobre 14h00-16h00 Centre social Reynerie TOULOUSE	> DÉBAT MOBILE #10 Samedi 29 octobre 10h00-12h00 Marché de Cugnaux CUGNAUX
> DÉBAT MOBILE #1 Mercredi 21 septembre 10h00-12h00 Médiathèque des Pradettes TOULOUSE	> RÉUNION THÉMATIQUE #2 Territoire du projet Mardi 4 octobre 18h30-20h30 Salle Pierre Satgé MURET	> DÉBAT MOBILE #7 Mercredi 19 octobre 10h00-12h00 Marché de Balma BALMA	> ATELIER #3 - Réseau de chaleur, projet et impact Mercredi 2 novembre 17h30-20h00 Maison de la Citoyenneté Ouest TOULOUSE
> DÉBAT MOBILE #2 [reporté] Vendredi 23 septembre 10h00-12h00 Marché du Capitole TOULOUSE	> DÉBAT MOBILE #5 Mercredi 5 octobre 10h00-12h00 Marché de Ramonville RAMONVILLE-SAINT-AGNE	> DÉBAT MOBILE #8 Jeudi 20 octobre 10h00-12h00 Marché de Colomiers COLOMIERS	> DÉBAT MOBILE #11 Mardi 8 novembre 10h00-12h00 Marché de Castanet CASTANET TOLOSAN
> RÉUNION THÉMATIQUE #1 Prévention, recyclage et valorisation organique Mercredi 28 septembre 18h30-20h30 Salle San Subra TOULOUSE	> RÉUNION THÉMATIQUE #3 Économie Circulaire et innovations Lundi 10 octobre 18h30-20h30 Centre innovation B-512 TOULOUSE	> DÉBAT MOBILE #9 Mercredi 26 octobre 08h00-10h00 Université Toulouse II TOULOUSE	> ATELIER #4 - Association des habitants à la suite du projet Mercredi 9 novembre 17h30-19h30 ETHICS Village BLAGNAC
> DÉBAT MOBILE #3 Samedi 1 ^{er} octobre 10h00-12h00 Marché de Muret MURET	> ATELIER #1 - Qualité de l'air, environnement et suivi de l'installation Lundi 17 octobre 17h30-19h30 Salle Lafourguette TOULOUSE	> ATELIER #2 - Production de déchets : comment agir localement ? Mercredi 26 octobre 17h30-19h30 Centre de congrès Diagora LABEGE	> RÉUNION DE SYNTHÈSE Lundi 21 novembre 18h30-20h30 Salle Lafourguette TOULOUSE

Comme vous pouvez le voir il n'y a **pas de rencontre prévue à Saint Simon** Les axes de réflexions qui nous ont été présentés à la réunion d'ouverture étaient (vous pouvez les trouver sur le site de la concertation):

- La rénovation déclinée sous deux propositions (1er niveau et 2nd niveau) ;
- La reconstruction de l'usine ;
- Le maintien de l'usine en l'état ;

Le sujet de l'emplacement de la future unité n'est pas débattu, et aucune autre solution technique n'est proposée à priori ! Et ce sauf si quelqu'un vient poser la question en atelier (p ex atelier 1 le 17/10) pour qu'elle soit vraiment étudiée ! Nous avons posé ces questions par écrit et lors de la réunion d'ouverture du 20 septembre et pour le moment les réponses sont plutôt du genre « aucune commune n'en veut », mais les communes ont-elles été consultées ? Enfin nous insistons aussi sur le fait que nous sommes, avec nos amis de Lafouguette, exposés aux nuisances de l'installation et que nous n'en avons aucun retour bénéficiaire (pas de raccordement au réseau de chauffage, pas de retour économique sur le quartier (emplois, abattements fiscaux, tarifs privilégiés...) Et que dire d'avoir maintenant un collège et une école primaire à l'ombre de la cheminée ?

Enfin, comme vous le savez les ordures incinérées le sont par deux unités : celle du Mirail que nous connaissons, et celle de Bessières qui, elle, ne fonctionne pas sur le même modèle et n'est pas entourée d'entreprises et d'habitations. Pourquoi maintenir à priori celle du Mirail ? Et si impossibilité de faire autrement que de maintenir cette seconde unité, pourquoi ne pas la déplacer ?

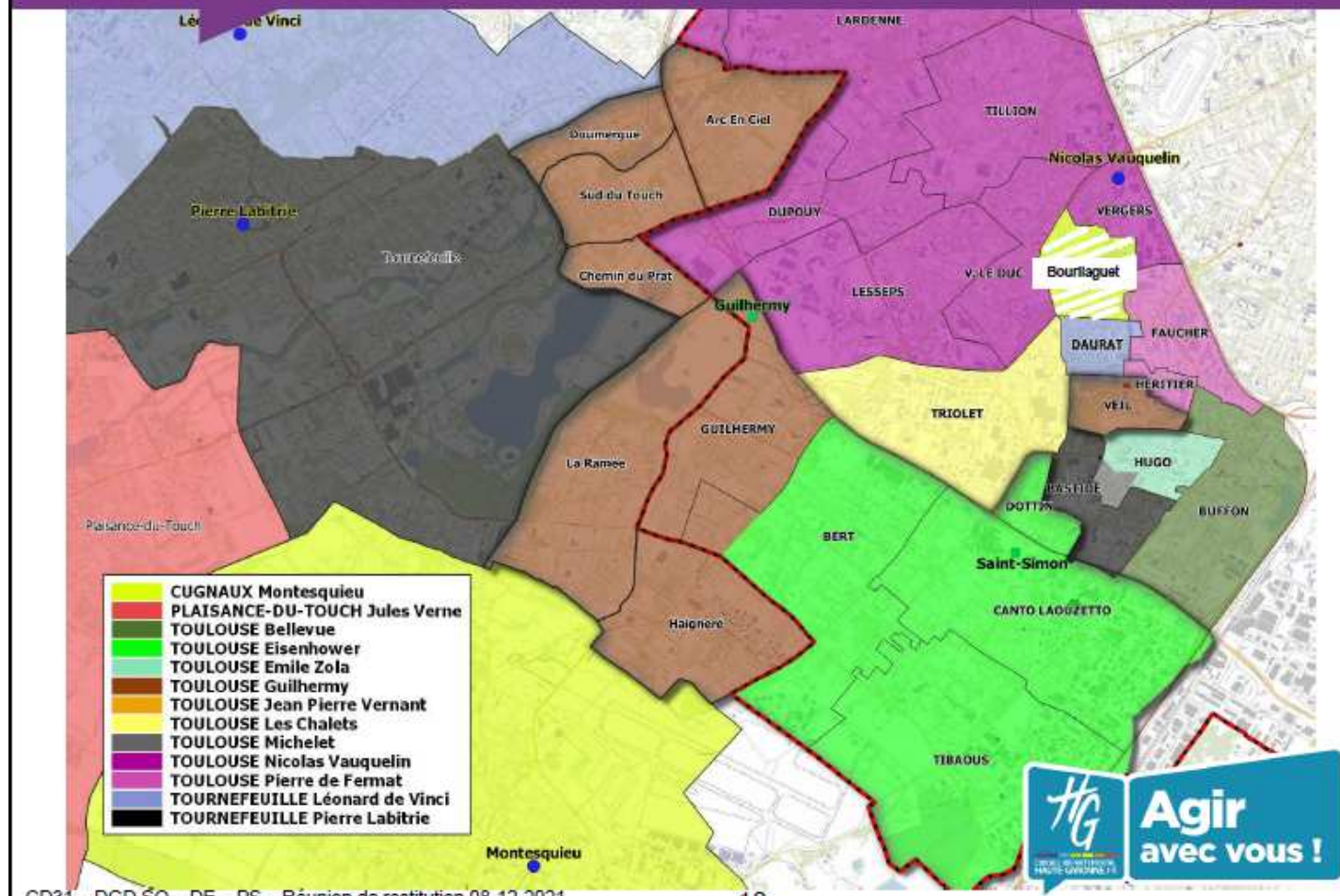
Enfin, pourquoi cette concertation est-elle pilotée par DECOSET qui est partie prenante ? La réunion « gestion des déchets » du 28 septembre a été majoritairement axée sur le choix de rénover ou reconstruire l'incinérateur, d'importantes lacunes et faiblesses sont apparues dans la gestion des déchets en amont de l'incinération, sera-t-il nécessaire de remettre l'accent sur ce thème de gestion des déchets pour qu'elle ne soit pas minimisée ni occultée ? Il n'y a pas d'étude d'impact délimitant et quantifiant les populations exposées, ni sur la nature de ces impacts sur la santé des riverains (les retours mentionnent un impact plus faible que ceux liés à la circulation sur Eisenhower !). Enfin, sur 21 sites identifiés, seul le site du Mirail répond aux critères alors que l'on n'a aucune donnée sur les autres sites (localisation, évaluation pour chaque critère)

Donc un mot d'ordre : soyons vigilants, montrons nous aux réunions, contribuons sur le portail de la concertation, manifestons nos préoccupations et nos souhaits quant à l'avenir de cette installation et de nos déchets !

Equipements publics

Les deux collèges baptisés provisoirement « Saint Simon » et « Guilhermy » ont été ouverts pour la rentrée 2022, félicitations au Conseil Départemental qui a tenu parole. Nous avons des échos de difficultés sur quelques points de fonctionnement et de sécurité qui ont été repris par la presse. Gageons que ces problèmes appartiendront au passé prochainement. Nous restons néanmoins vigilants sur le point des risques liés à la proximité de l'avenue Eisenhower qui doit être traversée par une partie des élèves, selon la carte de recrutement de décembre 2021 reprise ci-dessous.

Les secteurs de recrutement à la rentrée 2022



Carrefour sortie Chemin de Basso Cambo / boulevard Eisenhower

Avec un peu de retard, le carrefour complet a été mis en service vers mi-septembre. Comme expliqué dans notre numéro précédent, il permet maintenant toutes les combinaisons de passage entre les voies de Basso Cambo, Bd Eisenhower, rue Paulin Talabot. De ce fait la durée de la séquence des feux de circulation s'est allongée.



Vue du carrefour côté rue Paulin Talabot

Zone Vinci / Ecole Canto-Louzetto

L'accès à l'école, depuis la rentrée, s'effectue uniquement par la nouvelle voie Robert Maffre, mais uniquement du côté chemin de Basso Cambo, L'accès par le chemin de Canto-Laouzetto étant fermé et réservé aux travaux de construction de l'école définitive.



Depuis début septembre le Bus 87 utilise donc cette nouvelle voirie et traverse ensuite la zone Vinci pour sortir sur le bd Eisenhower au niveau de l'entrée de Freescale.

Vue de l'arrêt du bus 87 devant l'école Canto-Laouzetto

Eclairage public

Nous continuons de soutenir la demande d'éclairage de la piste cyclable d'accès au collège Guilhermy

Enfin nous pensons proposer une extinction de l'éclairage public du quartier pour tenir compte des impératifs environnementaux et économiques, en nous appuyant sur le retour d'expérience positif des communes voisines et les demandes de certains de nos adhérents.

Animations Communication



Nous profitons de ce bulletin pour vous rappeler que
la fête de la Saint Simon aura lieu le 8 octobre de 14h à 23h place de
l'église

Et rappelons enfin que nous militons depuis des années pour avoir un affichage digne de ce nom pour permettre aux habitants du quartier d'avoir une information complète et en temps réel sur les actions, manifestations, spectacles qui ont lieu dans le quartier, dont le succès de fréquentation repose majoritairement sur le bouche à oreille et la motivation des quelques réseaux sociaux du quartier (comité des fêtes, collectif de défense du quartier, etc.)

PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le lundi 7 novembre à **18h** dans la salle place de l'église.

BULLETIN D'ADHESION 2022

Vous pourrez adhérer à St-Simon Environnement pour 2022 en réglant par carte bancaire sur notre site : <https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou alors utiliser le papillon ci-après en joignant un chèque de 10€ par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels : _____

Adresse postale : _____

Si vous n'avez pas d'accès internet l'Association vous propose de vous livrer les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante.

☐

Je n'ai pas d'accès internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile-----

UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de novembre décembre 2022

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Au tournant de cet automne qui fut chaud, nous voici dans les premiers froids hivernaux. En attendant nos actualités ci-dessous vous montrent que le quartier demande toujours autant d'implication pour en préserver du mieux possible la qualité de vie. Que ce soit sur les équipements publics en place, attendus ou réclamés, l'incinérateur tout proche, la circulation et les déplacements, l'urbanisation avec ses lots de logements collectifs, le futur PLUiH, la vigilance est toujours de mise !

Bonne lecture de ce numéro, n'hésitez pas, comme vous le faites déjà pour certains, à nous interpeler, apporter des éléments ou simplement venir assister à nos réunions et enrichir nos réflexions et participer à nos actions.

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Urbanisme

Suivi des permis de construire, commission urbanisme

Dépôts de permis :

- 26 appartements au 25 ch de Basso-Cambo
- 4 logements au 29 route de Seysses
- 1 maison au 25 ch du Prilloume
- 1 maison au 96b ch de Canto-Laouzeto

Permis accordés :

- 22 appartements au 24 route de St-Simon
- 1 maison au 13 rue du Prilloume
- 1 maison au 10 rue Signoret
- 2 maisons au 116 ch de Basso-Cambo
- 1 maison au 33 ch de Basso-Cambo
- 1 maison au 98 ch de Canto-Laouzeto
- 1 maison ch Liffard
- 1 maison au 15 rue du Prilloume

Commission urbanisme :

Un projet de 26 appartements nous a été présenté au **12 chemin du Loup** en remplacement d'une maison sur une parcelle de 2500 m². Voici un an, un autre promoteur avait déjà proposé un projet similaire sur cette parcelle.

Un projet de 29 appartements nous a été présenté au **348 chemin de Tucaut** en remplacement d'une maison sur une parcelle de 2800 m².

Nous avons donné un avis négatif à ces deux projets qui sont deux fois plus dense que ce qui était possible avec le PLUi-H et donc n'appliquent pas les directives de M. Moudenc.



La Métropole a mis en ligne sur son site internet les permis de construire déposés et accordés (ou refusés). Cela nous évitera d'aller place des Carmes chaque mois, et permettra à tous de suivre les dépôts de permis : <https://geosphere.applis.toulouse-metropole.fr/guichet-unique/Login/AffichageReglementaire>

Réunion publique du 10 octobre : "les associations à la rencontre des habitants de Saint-Simon"



vues de la salle le 10 octobre 2022

Le 10 octobre s'est déroulée dans la salle de la place de l'Église la réunion organisée par les deux associations, le Collectif de Défense et Saint-Simon Environnement, une réunion d'information et d'échange avec les habitants sur le thème de l'urbanisme.

Cette réunion a rencontré un succès certain vu que la salle était comble.

Comme annoncé, elle a commencé par une large présentation de la situation de l'urbanisme sur notre quartier (statistiques, préparation du nouveau Plui-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Habitat), bilan de la participation de nos deux associations aux Commissions Urbanisme organisées avant chaque projet de bâtiment collectif, perspectives, etc...).

Nous avons rappelé l'intérêt de cette commission dont notre quartier est le seul à bénéficier, qui permet de freiner (un peu) les ardeurs des promoteurs ou d'amender leurs projets, même si ce n'est pas suffisant.

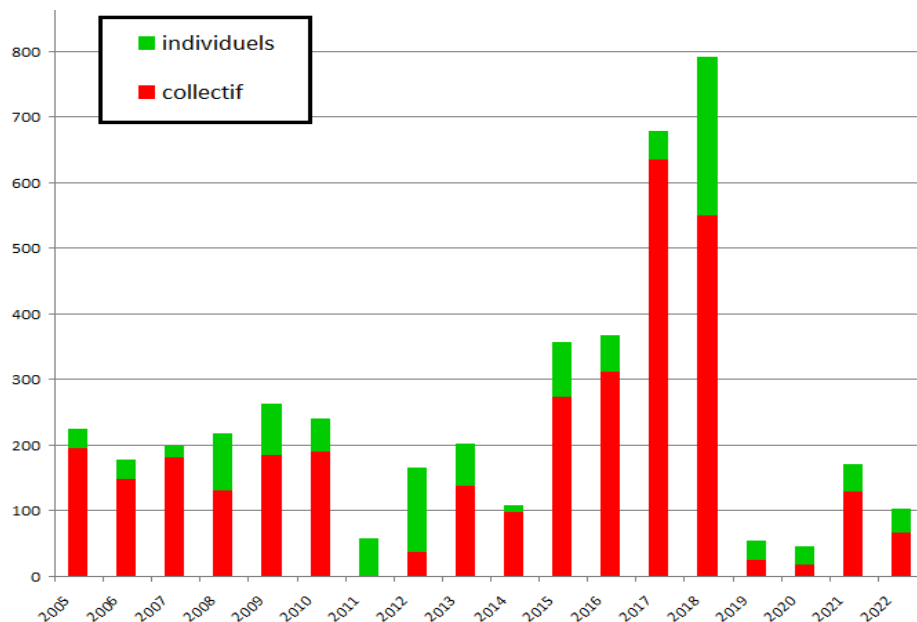
Les participants se sont alors exprimés sur ce sujet, en particulier les formes d'actions envisageables (manifestation, pétition, courriers ...).

Il a alors été préconisé, dans un premier temps, de privilégier les courriers individuels adressés à Mme la Maire de quartier ou à M. le Maire afin d'obtenir une réelle protection du caractère pavillonnaire du quartier lors de l'élaboration prochaine du PLUi-H.

D'autres sujets ont ensuite été débattus (voirie, sécurité ...), certains avec passion !

Suite au succès de cet échange associations / habitants, d'autres réunions de ce type sont à prévoir.

	collectif	individuels	Total
2005	195	29	224
2006	148	29	177
2007	180	18	198
2008	130	88	218
2009	185	78	263
2010	190	50	240
2011	0	57	57
2012	37	128	165
2013	138	63	201
2014	97	10	107
2015	273	83	356
2016	311	55	366
2017	634	43	677
2018	549	242	791
2019	24	29	53
2020	18	28	46
2021	129	41	170
2022	66	37	103
Total	3304	1108	4412



Incinérateur

La concertation préalable vient de s'achever par une réunion de restitution le 21/11 dans la salle de réunion de Lafourguette



Pour resituer le contexte :

Cette concertation préalable avait pour objet de recueillir les avis du public et des associations qui se sont impliquées. C'était plutôt une consultation, de l'avis émis par les participants le 21 novembre. Un rapport synthétisant cette concertation sera remis dans un mois par les garants de la Commission Nationale du Débat Public à DECOSSET qui aura à son tour deux mois pour présenter une version éventuellement remaniée de son projet. Un nouveau round de concertation s'ouvrira alors.

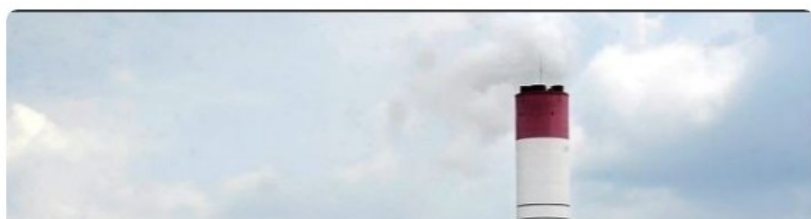
Que retirons nous de cette première phase :

- Qu'il était important de prendre connaissance de manière aussi fine que possible du dossier, de demander des précisions, d'émettre des doutes, des alternatives afin que ces éléments aient une chance d'entrer dans la version remaniée
- Que nous avons dû investir beaucoup d'énergie pour avoir la meilleure des connaissances de ce projet. Que ce soit par la lecture des documents fournis, être présent au plus de réunions possibles pour poser des questions, obtenir des réponses, poser le doigt sur des risques, des contradictions, faire des contre-propositions.

- Que l'opiniâtreté a payé dans la reconnaissance des associations riveraines, au point d'avoir obtenu une réunion spécifique à Saint Simon à laquelle vous êtes venus nombreux manifester votre implication et vos inquiétudes, merci à vous !
- Que de nombreuses interventions des publics ont bien pointé la faiblesse de l'ambition en matière d'amélioration de la gestion des déchets devant aboutir à une réduction des tonnages incinérés.
- Que la gestion de l'incinérateur et des tonnages apportés à l'usine présentent des points à améliorer
- Que les apports doivent aussi faire l'objet d'une gestion plus serrée, et nous avons pointé l'absence de la Région qui est à la manœuvre dans la gestion des déchets de son territoire, ce qui fait qu'aujourd'hui nous incinérons des déchets venant d'autres territoires que celui de DECOSET (20 000 tonnes du département 65).

Nous avons proposé que l'usine soit reconstruite loin des zones habitées, par exemple près de la route d'Espagne, pour préserver la santé des habitants de St-Simon et de Lafourguette et nous avons remis le résultat de la pétition en ligne au DECOSET.

Reconstruire l'incinérateur de Toulouse Mirail loin de zones habitées



1 259 ont signé. Prochain objectif : 1 500 !



 bruno DV a signé la pétition

 didier RAMON a signé la pétition

Commission de quartier du 2 décembre



La commission de quartier s'est tenue le 2 décembre, en présence de Mme Marty adjointe chargée des permis de construire, de Mme Ochoa, maire de quartier, du directeur de l'urbanisme de la Métropole, et des services gestionnaires de la voirie dans notre secteur.

Vous étiez nombreux et Mme Marty a pu constater que le sujet des permis de construire intéressait les habitants.

La conduite des projets de construction de logements

Elle a commencé par rappeler le rôle de la Commission urbanisme dont notre quartier est le seul à bénéficier et a présenté les principes du pilotage des projets de collectifs à St-Simon :

LA PRODUCTION DE LOGEMENTS

Principes qui guident le pilotage des avant-projets sur St-Simon :

- Tendre vers le respect des objectifs fixés par le PLUIH de 2019
- Réaliser une étude phytosanitaire et travailler en préservant le capital végétal de la parcelle ou les sujets intéressants
- Se rapprocher de la forme urbaine environnante d'habitat pavillonnaire en travaillant sur des bâtiments au gabarit de grosses maisons
- Préserver le patrimoine bâti existant



Commission de quartier 6.4
Jeudi 1^{er} décembre 2022

Mon Quartier + Facile
MAIRIE DE TOULOUSE

Elle a ensuite présenté les chiffres des permis accordés depuis 2019, en comparaison des projets qui ont été soumis par les promoteurs :

Depuis 2019 à mi-novembre 2022 (3 ans et 10 mois)	AVANT-PROJETS Nombre de logements présentés en revue de projet/esquisse	PERMIS DE CONSTRUIRE Nombre de logements autorisés
ZAC Tibaous	-	30
OAP Guilhaemy	551	10
Saint-Simon	1515	275 (165 en collectif + 110 individuels)
6.4 Est route de Seysses	379	216 (212 en collectif + 4 individuels)
TOTAUX	2445	531

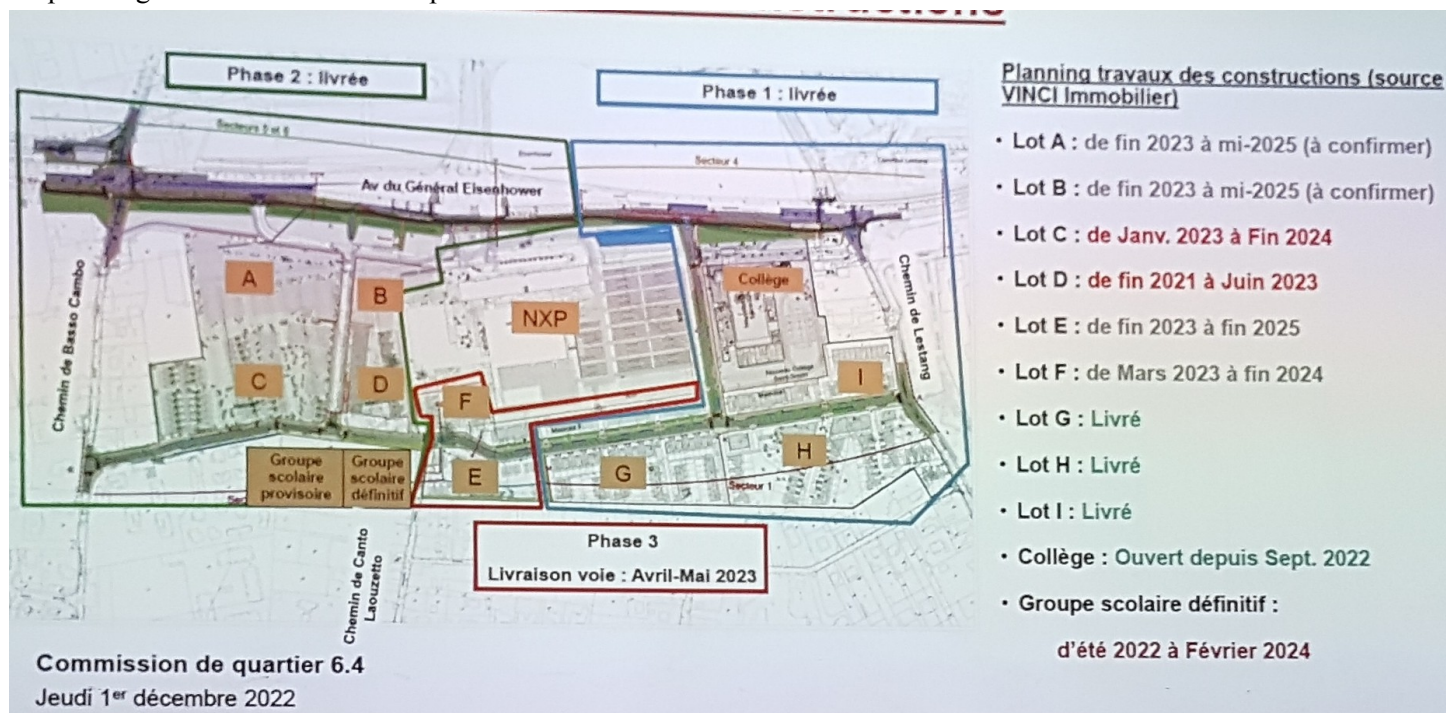
Le point positif est que "seulement" un quart des logements que les promoteurs voulaient construire ont été autorisés. Cela démontre que notre présence à la commission urbanisme n'est pas inutile et que la Mairie nous soutient pour éviter une densification galopante.

Ce qui est inquiétant, c'est que les projets stoppés ne sont peut-être que suspendus et que tant que le nouveau PLUi-H ne sera pas en vigueur, la situation restera tendue. Nous avons eu confirmation que les règles du PLUi-H annulé en 2021 serviront de base à l'élaboration du futur PLUi-H

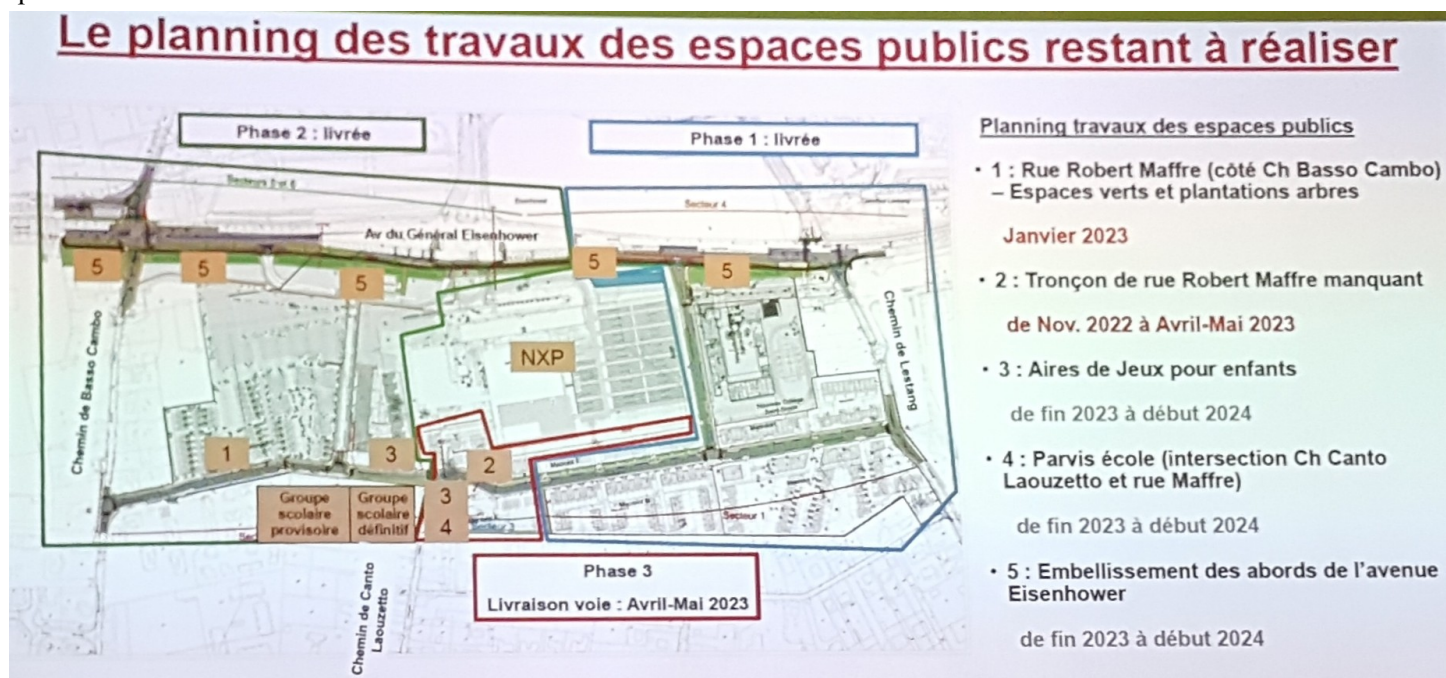
Nous avons demandé que dès que cela sera possible, des "sursis à statuer" soient prononcés contre les permis qui seraient trop denses, car le PLUi-H ne sera prêt qu'en 2025.

Point sur le projet VINCI-NXP

Le planning des constructions a été présenté :



Ensuite des informations ont été données sur le planning de réalisation des équipements publics liés à l'opération Vinci. A noter, la création à notre demande, de 2 aires de jeux pour des âges différents, alors que le projet de départ n'en prévoyait qu'une.



Des parents d'élèves de l'école Canto ont déploré la petitesse du parking de la future école qui n'accueillera que 14 places...

Aménagements cœur de quartier :

Le cœur de quartier de l'église fait l'objet d'un projet de réaménagement dont l'état d'avancement nous a été présenté

Projet Cœur de Quartier Saint-Simon et Réguelongue

Périmètre Cœur de quartier Saint Simon/Réguelongue

MAIRIE DE TOULOUSE



Le périmètre opérationnel en jaune comprend le parking face au 3 rue Réguelongue et la place de l'église.

L'objectif est de requalifier l'espace public : optimisation des différents espaces, apaisement des circulations et végétalisation.

Enveloppe budgétaire du projet : 700 000€ TTC

Calendrier :

Etudes et concertation : d'octobre 2022 à début 2024

Préparation des travaux : 2nd semestre 2023

Travaux : 1^{er} semestre 2024 à début 2025



Projet Cœur de Quartier Saint-Simon et Réguelongue



1. Végétaliser

2. **Apaiser** l'espace public et renforcer les modes doux

3. **Renforcer** les liens vers les espaces de nature et de détente

4. **Révéler** l'identité des quartiers

5. **Mettre en valeur** et renforcer l'attractivité du cœur de quartier

6. **Améliorer** l'accès aux grands équipements (scolaires, sportifs, culturels...)



Point sur la voirie :

- L'enfouissement des réseaux sur Canto devrait se terminer en début d'année. Il sera suivi par une réfection de la surface de roulement.
- La sécurisation du carrefour Canto-Tucaut est prévue pour le printemps 2023.
- La piste cyclable Liffard-Eisenhower tant attendue serait en bonne voie : Thales et V3J seraient d'accord pour vendre les terrains d'emprise de la piste à la mairie. On y est presque !
- Les études pour la mise en sens unique d'une partie de Réguelongue seront au menu de 2023.
- La priorité à droite de la rue Dhuoda sur le chemin de Monlong sera bientôt supprimée.

Votes « mes idées pour mon quartier »

La consultation sur Internet a rendu son verdict : pour notre quartier (6.4 en bas) : végétalisation de la place des Tibaous, plantations d'arbres le long d'Eisenhower et déploiement de dispositifs anti moustiques..

MES IDÉES POUR MON QUARTIER		RÉSULTATS DU VOTE PROJETS LAURÉATS		
Quartier	Catégorie	Titre de l'idée	Montant	Total des voix
Q 5.3	Nature en ville	Aménager le rond-point des Français Libres et le carrefour Demoiselles - Mistral - Frizac - Duméril - St Joseph	200 000 €	178
Q 5.3	Nature en ville	Plantation d'arbres et diversification de la palette végétale	70 000 €	128
Q 5.3	Énergie	Réduction de la pollution lumineuse	50 000 €	113
Q 5.3	Déchets et Recyclage	Lutter contre la pollution des mégots	30 000 €	63
Q 5.3	Nature en ville	Un jardin en mouvement le long de la voie ferrée et le rectorat	11 000 €	50
Q 6.1	Nature en ville	Réouverture des espaces verts des bords de Garonne aux Toulousains	200 000 €	164
Q 6.1	Énergie	Vive l'énergie solaire sur les toits des bâtiments publics !	180 000 €	90
Q 6.2	Cadre de vie	Terrain couvert au niveau du bouledrome	200 000 €	189
Q 6.2	Nature en ville	Redonnons de la couleur aux espaces verts du chemin de la Fronde	45 000 €	107
Q 6.2	Éco-mobilité	Amélioration pistes cyclables	100 000 €	88
Q 6.2	Nature en ville	Stop aux moustiques ! Passons aux pièges !	5700 €	67
Q 6.3	Nature en ville	Aménagement de cours «OASIS» à l'école élémentaire Victor Hugo	200 000 €	33
Q 6.3	Cadre de vie	Le WorksParc, un complexe sportif en plein air, au croisement entre plusieurs disciplines (Street Workouts, Chase Tag, Parkour)	200 000 €	21
Q 6.4	Nature en ville	Déployer des équipements préventifs pour démoustiquer le quartier	5700 €	85
Q 6.4	Nature en ville	Eisenhower : arbres pour pistes cyclables	80 000 €	81
Q 6.4	Nature en ville	Végétalisation de la ZA Thibaud	60 000 €	67
Q 6.4	Nature en ville	Végétalisation Place des Tibaous	200 000 €	44

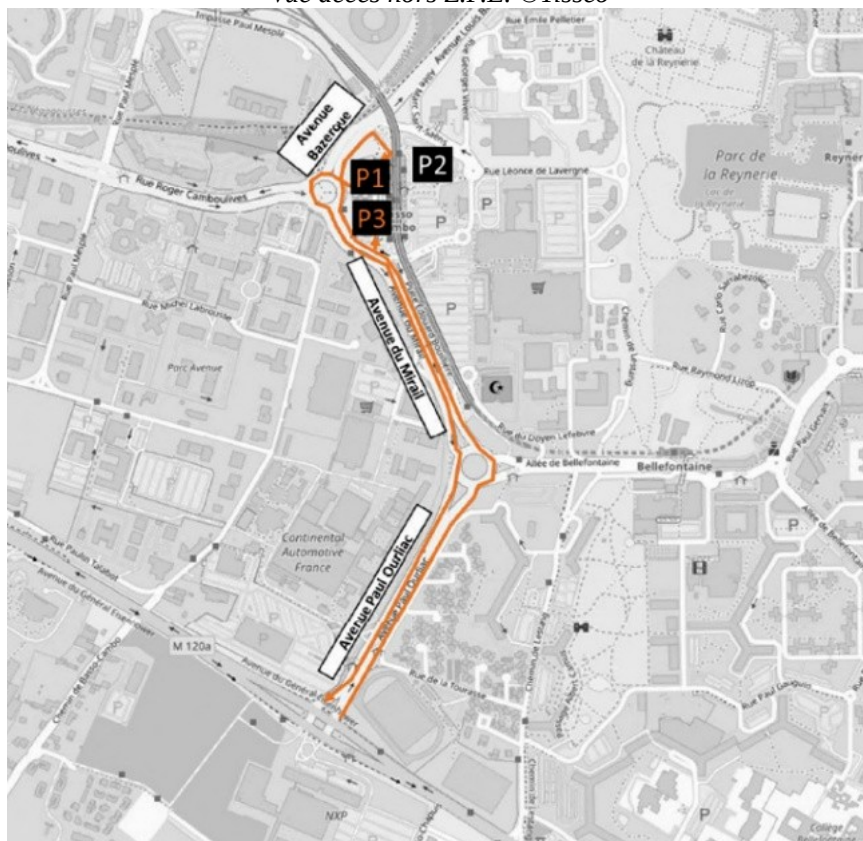


Mon Quartier + Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE

Accès métro Basso Cambo et Zone à Faible Emission (ZFE)

Vue accès hors Z.F.E. ©Tisséo



Grâce à l'intervention de S.S.E. L'accès des véhicules « polluants » (vignettes CRITER non autorisées dans la ZFE) au parking du métro est autorisé.

Le schéma d'origine de la Z.F.E. englobait en totalité le terminus de Basso Cambo et donc son parking. Ceci empêchait donc les utilisateurs de véhicules "polluants" de laisser leur véhicule et d'accéder au réseau de transport en commun !

Lors de la conférence sur la Z.F.E. du 6 mai 2021 S.S.E. a dénoncé cette anomalie et demandé la création d'un couloir d'accès hors Z.F.E..

Cette remarque a donc été prise en compte par la Métropole ; on constate qu'elle a été aussi appliquée à Borderouge.

Réunion de concertation du Réseau Express Vélo (R.E.V.)



vue d'une partie de la partie "ateliers"

Ce 14 novembre Toulouse Métropole a organisé la première réunion de concertation du projet au Phare à Tournefeuille ; celle-ci concernait notre secteur (avec Cugnaux, Tournefeuille et Villeneuve Tolosane) et étaient invités élus et les diverses associations ; Saint Simon Environnement y était représentée.

Les présentateurs :

Maxime Boyer, vice-président de Toulouse Métropole et porteur du projet, Julien Henique Directeur Mobilités Gestion Réseaux de Toulouse Métropole et Gilles Dadou chef du projet chez Tisseo, ce dernier rappelant que Tisséo est en charge de toutes les mobilités de l'agglomération, vélos et piétons compris...

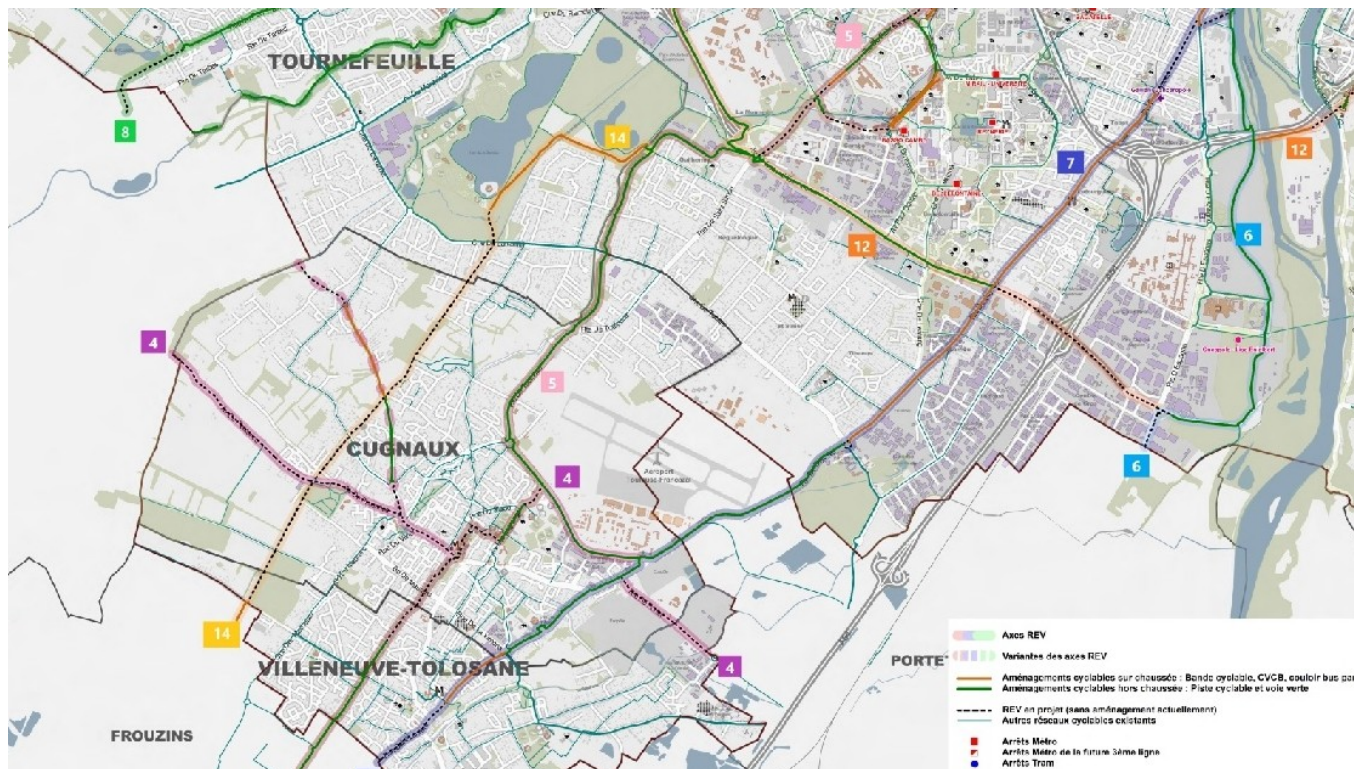
Après une présentation du projet, des ateliers (par ligne du réseau concernant notre secteur) ont permis aux participants d'apporter leurs remarques sur des cartes détaillées.

Que retenir de cette concertation.

La phase de concertation qui débute n'a pas vocation à remettre en cause les tracés (hormis quelques retouches) mais concerne plutôt les aménagements.

Le discours de la Métropole nous est apparu plus nuancé par rapport à la présentation du 22 avril sur les "grands travaux" concernant le R.E.V., semblant plutôt privilégier les "aménagements tactiques", terme correspondant à des aménagements plus ponctuels présentant un bon rapport intérêt/coût.

Vous pouvez consulter les plans de détail de notre secteur et participer **en ligne** à cette concertation via ce lien : <https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/rev/f/501/>



Eclairage public

Nous avons porté une demande d'extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit (voir notre bulletin précédent), la mairie de Toulouse l'a décidé pour la ville. Nous observons que cette extinction de 0h à 6h ne touche pas toutes les rues, et parfois avec des alternances (ex Tino Rossi éteint S Signoret allumé, l'inverse la nuit suivante). Avez-vous des observations à faire sur cette action ? Merci de vos retours

Animations Communication

Rappelons ici que nous militons depuis des années pour avoir un affichage digne de ce nom pour permettre aux habitants du quartier d'avoir une information complète et en temps réel sur les actions, manifestations, spectacles qui ont lieu dans le quartier, dont le succès de fréquentation repose majoritairement sur le bouche à oreille et la motivation des quelques réseaux sociaux du quartier (comité des fêtes, collectif de défense du quartier, etc.)

PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le **lundi 9 janvier à 18h** dans la salle place de l'église.

BULLETIN D'ADHESION 2023

Vous pourrez adhérer à St-Simon Environnement pour 2023 en réglant par carte bancaire sur notre site :
<https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou alors utiliser le papillon ci-après en joignant un chèque de 10€ par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins bimestriels : _____

Adresse postale : _____

Si vous n'avez pas d'accès Internet l'Association vous propose de vous livrer, dans la mesure du possible, les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante.

Je n'ai pas d'accès Internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile ☐

Je n'ai pas d'accès internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile _____